

SAFETY PLAN – COVID19

Conseil scolaire francophone
de la Colombie-Britannique

Octobre 23th, 2020 – 10:00am

TABLE DES MATIÈRES

1.	Formation – Retour 20-21 – Mesures sécuritaires de travail – Bureau Central	3
2.	Formation – COVID19 : méthodes sécuritaires de travail 2.0 – Rentrée 2020	28
3.	Résumé des exigences de WSB -retour sécuritaire au travail – Rentrée 2020	63
4.	Protocole santé et sécurité COVID-19 – CSF – Rentrée 2020	67
5.	Guide des mesures et équipements à mettre en place dans les écoles	85
6.	Guide de vérification des mesures mises en place (direction, représentants et comité sst)	94
7.	Orientation sst spécifique à votre site	100
8.	Procédure à suivre en cas de COVID-19 confirmé au sein des élèves et/ou du personnel	105



RETOUR 2020-2021

Mesures sécuritaires de travail

Bureau central CSF



BC Centre for Disease Control



Objectifs de la formation

1. Vos rôles et responsabilités comme employés pour assurer la sécurité de tous
2. Présenter les exigences de WSBC et du BCCDC en matière de prévention
3. Présenter les grandes lignes du plan de sécurité COVID du bureau central



Responsabilités de chacun

- **Les superviseurs sont tenus:**

- De s'assurer que les membres de leur équipe connaissent les mesures à suivre afin de minimiser les risques de propagation et d'exposition de COVID 19
- De s'assurer que les membres de leur équipe respectent les mesures mises en place pour réduire les risques
- De partager les informations et matériel de formation relatif aux mesures à suivre

- **Les employés sont tenus:**

- De participer à la formation sur ces mêmes mesures
- De respecter les mesures établies par le comité sst et l'employeur
- Rapporter à leur superviseur toute situation présentant un risque ou danger pour la santé des travailleurs

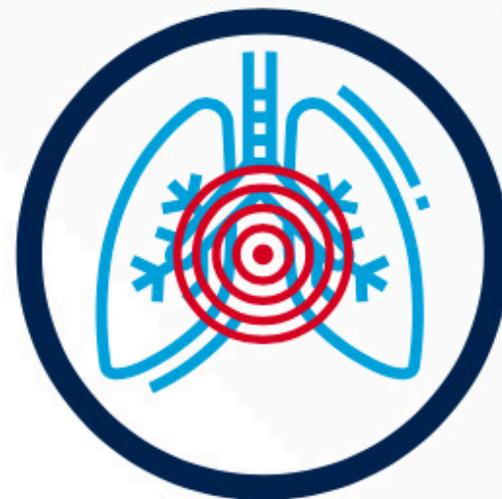
COVID-19: Connaitre les principaux symptômes



Fièvre



Toux



Difficultés
respiratoires

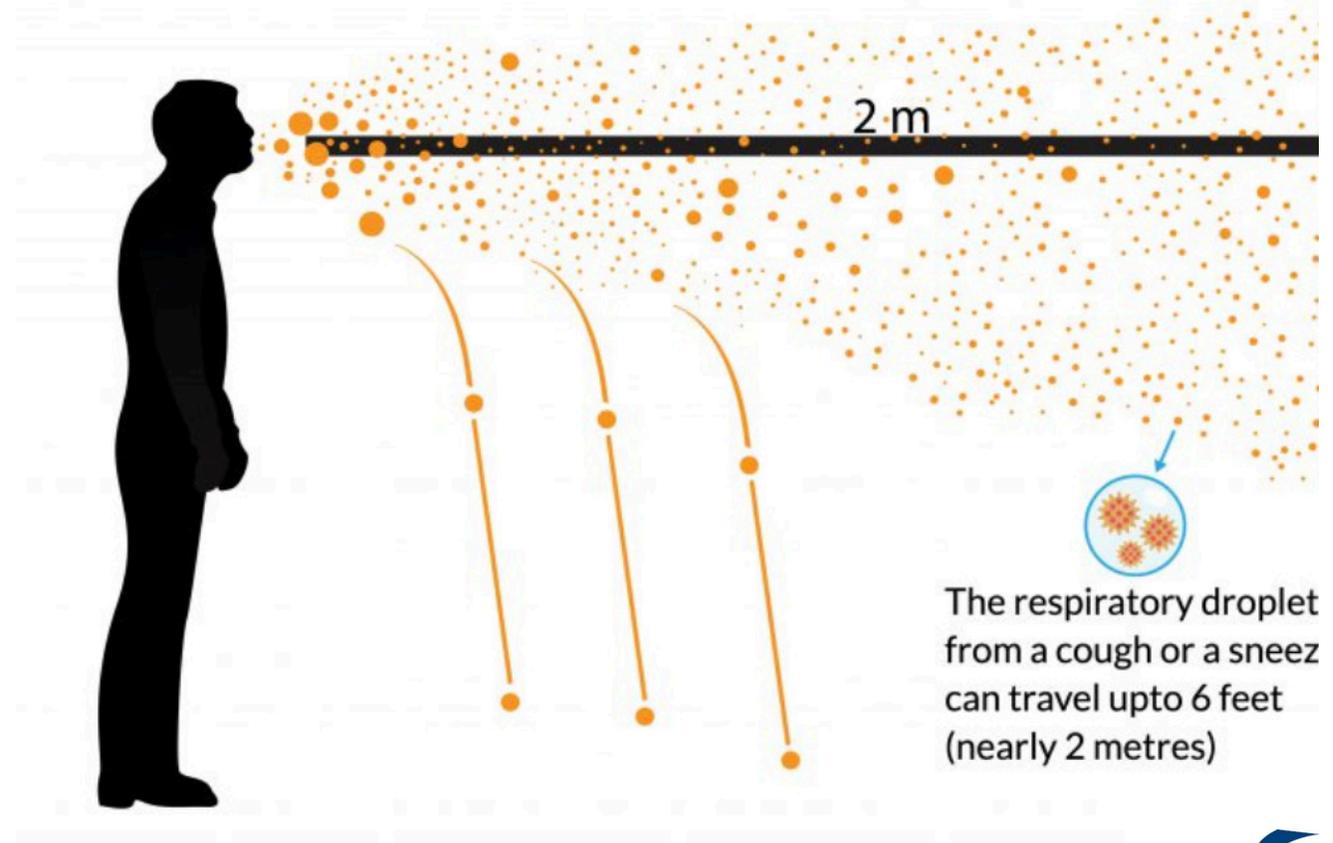
Liste plus complète

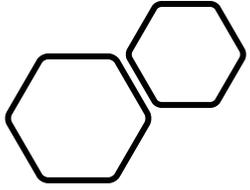
- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Écoulements nasaux ou congestion nasale ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Maux de tête ;
- Fatigue ;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;
- Douleurs musculaires ;
- Conjonctivite ;
- Étourdissements, confusion ;
- Douleurs abdominales ;
- Irritations cutanées, décoloration des orteils ou des doigts.



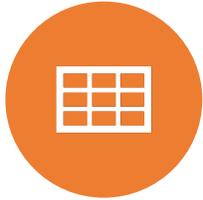
Mode de transmission - COVID-19 se propage :

1. Par les gouttelettes respiratoires générées lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue
2. Par contact étroit prolongé avec une personne infectée
3. Par contact avec des surfaces infectées, suivi du contact de la main avec la bouche, le nez ou les yeux avant de se laver les mains





Mode de transmission: surfaces fréquemment touchées avec les mains



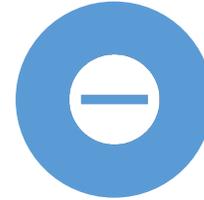
TABLES



COMPTOIRS



INTERRUPTEURS



POIGNÉES DE
PORTE



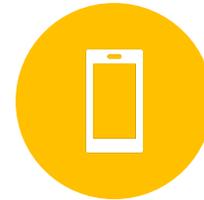
POIGNÉES DE
ROBINET



POIGNÉES
D'ARMOIRES



BOUTONS DE
PHOTOCOPIEURS

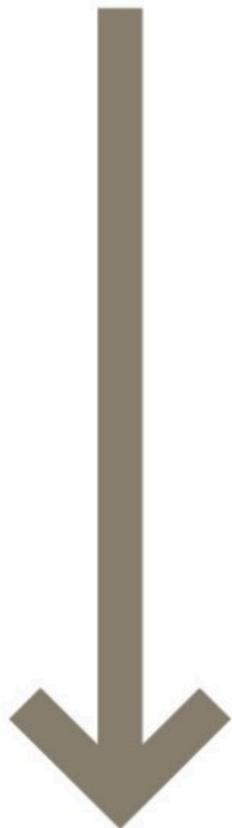


APPAREILS
ÉLECTRONIQUES

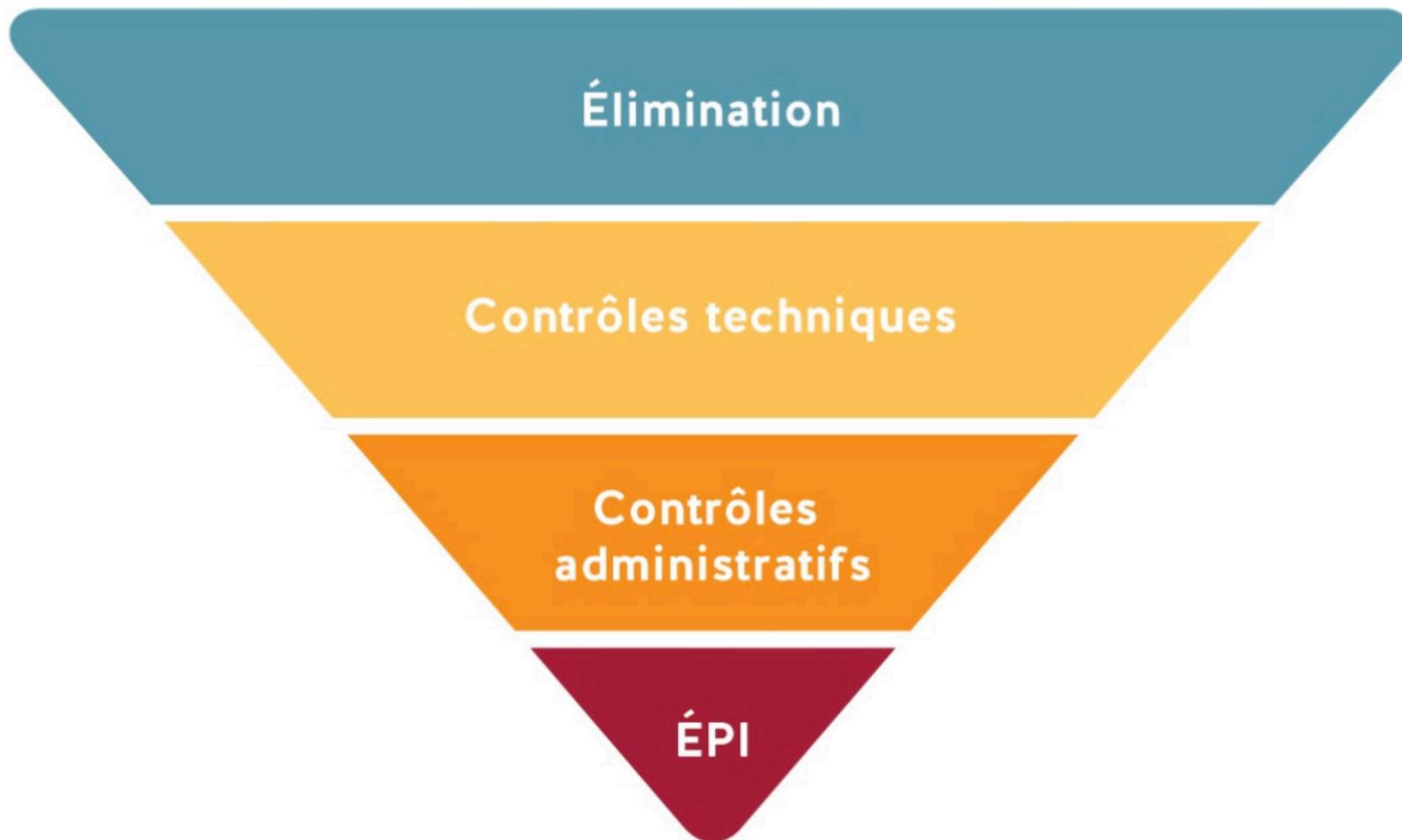
En tout temps: éviter de toucher votre visage



Protection maximale



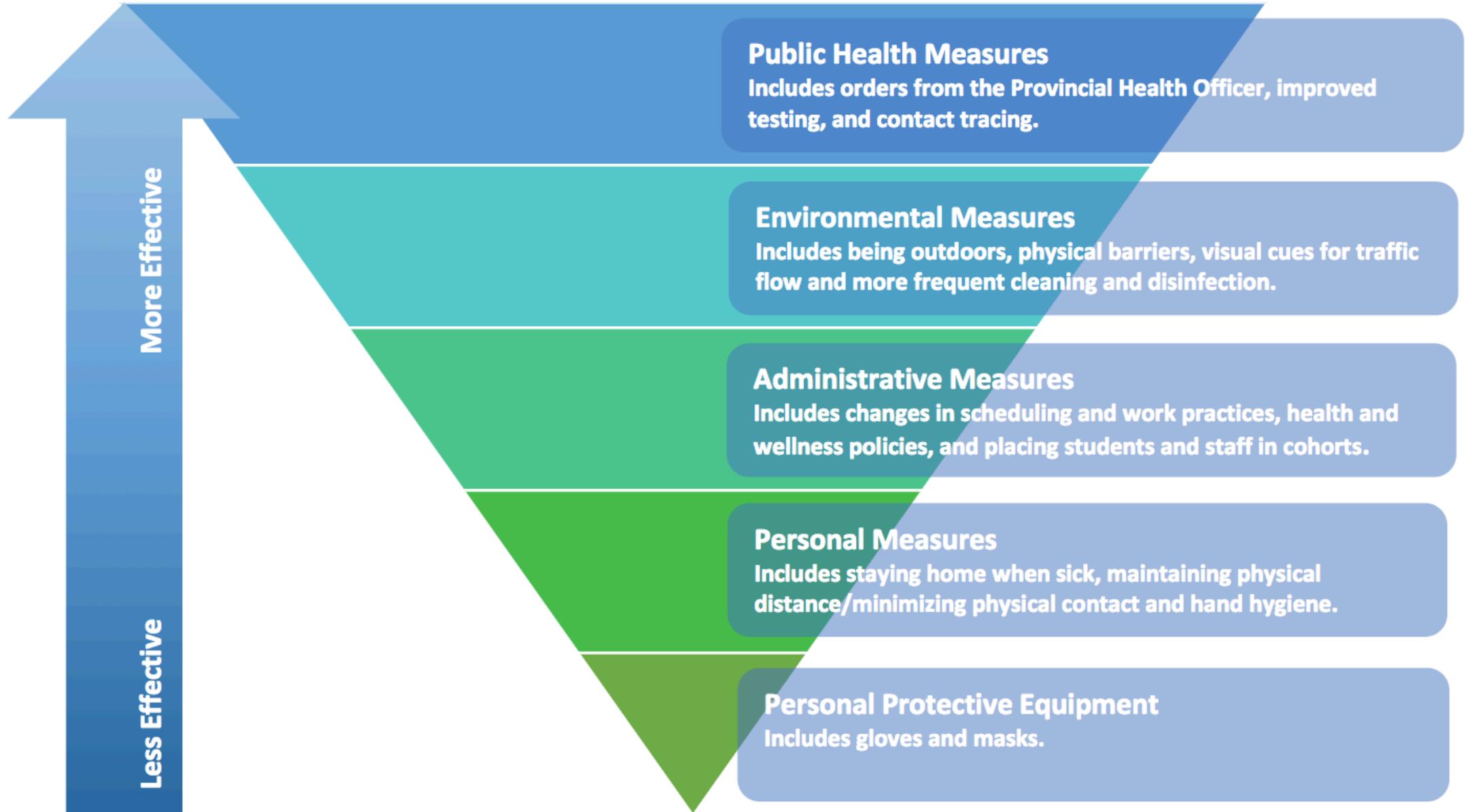
Protection minimale



WORK SAFE BC

Those wearing non-medical masks must still seek to practice physical distancing whenever possible. There must be no crowding, gathering or congregating of people, even if non-medical masks are worn.

The Hierarchy for Infection Prevention and Exposure Control Measures for Communicable Disease





Grands principes de protection

- Du personnel en santé
- Des milieux propres
- Un nombre de contacts rapprochés réduit
- Respect de la distanciation physique
- Respects des mesures d'hygiène
- Bienveillance envers soi-même et les autres

1. Du personnel en santé

- Le personnel doit continuer de faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes.
- Tous les membres du personnel s'engagent à faire une **vérification journalière des symptômes liés au coronavirus** et à **demeurer à la maison lorsque malade.**
- Tout les membres du personnel s'engagent également à informer leur superviseur et à rentrer immédiatement à la maison s'ils (elles) développent des symptômes pendant sa journée de travail.



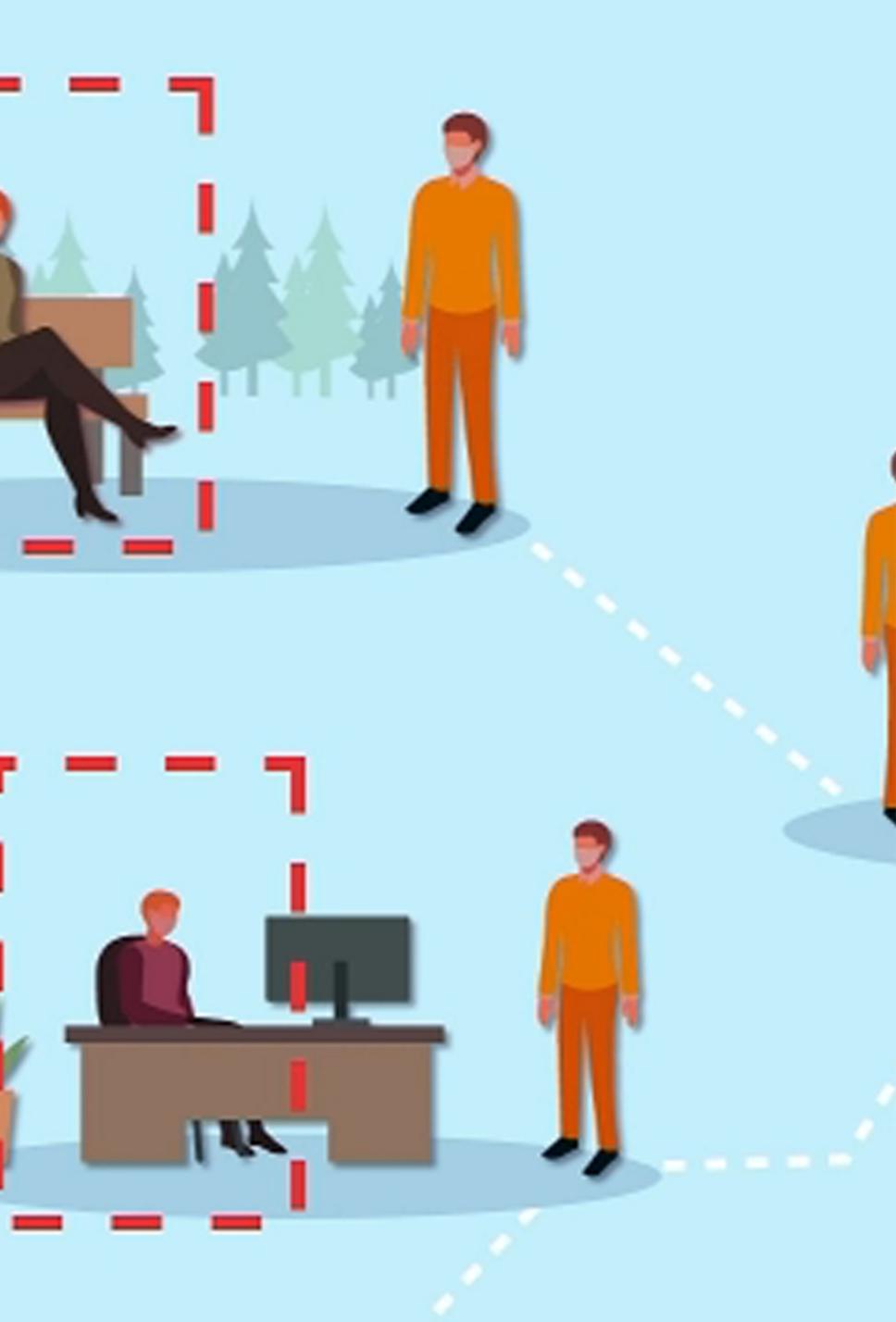
2. Des milieux propres

Les milieux doivent faire l'objet d'un nettoyage accru:

- Augmentation de la **fréquence du nettoyage** courant des surfaces souillées (eau, savon)
- **Désinfection des surfaces** fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises partagées, appareils électroniques, claviers et jouets) au moins **deux fois par jour**
- Vider les poubelles au quotidien

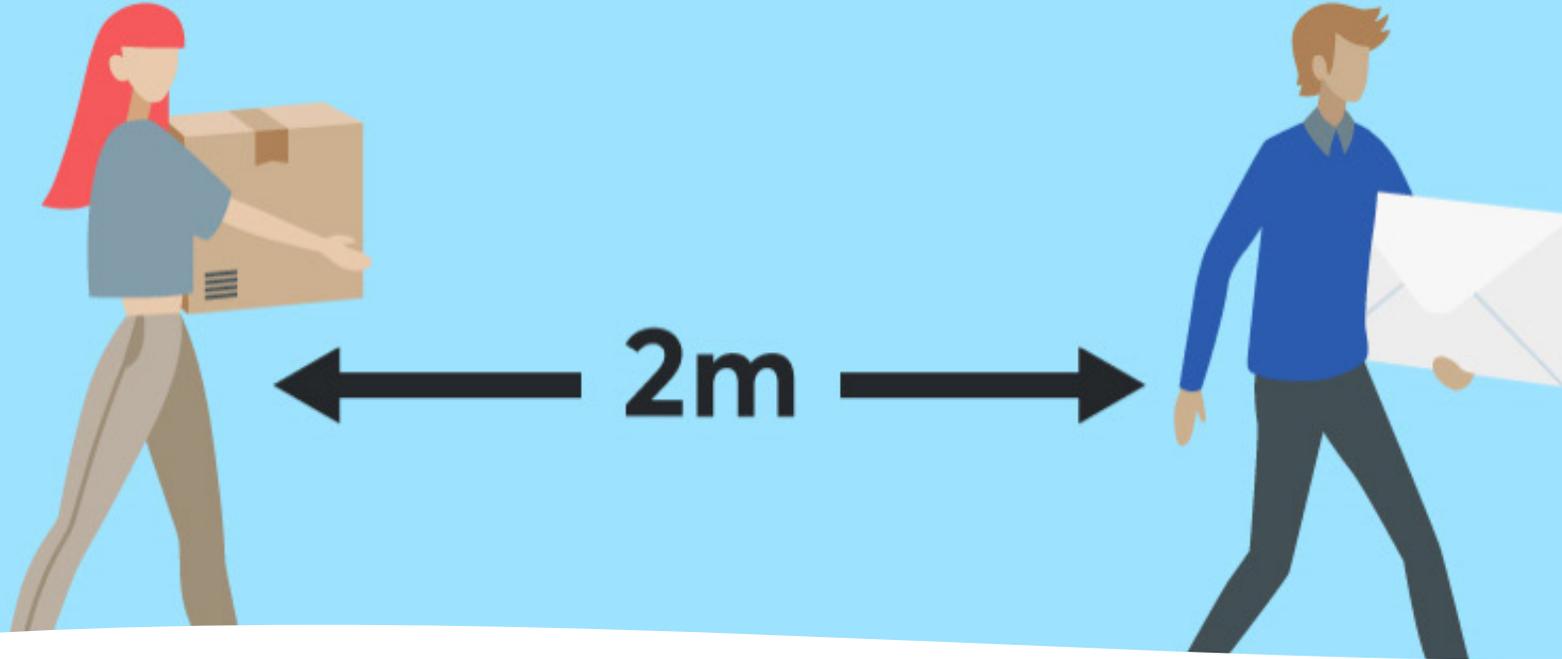
Vous devez limiter l'utilisation des items difficilement nettoyables et épurer votre espace de travail pour faciliter ce nettoyage





3. Un nombre réduit de contacts rapprochés

- Réduire le nombre de contacts rapprochés est un facteur clé pour réduire les risques de propagation
- Bulle de six personnes
- Favoriser les rencontres virtuelles
- Assurer une distance de 2 mètres entre adultes



4. Respect de la distanciation physique et des mesures d'hygiène

- En tout temps, maintenir la distanciation physique de 2 mètres avec les collègues
- Respecter les systèmes d'horaires et de décalage des pauses établis par vos directions de services afin de limiter les regroupements
- Respecter le nombre maximum d'occupants par salle commune (ex. toilette, cuisine, salles de rencontre, etc.)
- Respecter le système d'entrée et de sortie du bâtiment
- Respecter le système de direction de la circulation à l'intérieur du bâtiment



Se laver régulièrement les mains
avec de l'eau tiède et du savon ou
avec un désinfectant à base d'alcool
pendant 20 secondes



Se couvrir la bouche et le nez
avec son bras pendant une toux
ou un éternuement



Désinfecter fréquemment
ses outils et son espace de travail

5. Respect les mesures d'hygiène

- Respecter le lavage fréquent des mains et l'obligation de se laver les mains à l'entrée dans le bâtiment
- Respecter la bonne étiquette respiratoire en toussant et éternuant dans votre coude
- En tout temps éviter de toucher votre visage

MESURES D'HYGIÈNE

L'employeur doit expliquer les mesures d'hygiène prises pour limiter la propagation du virus aux employés qui accèdent au milieu de travail. Il doit également afficher ces mesures dans les lieux de travail, particulièrement dans les espaces partagés.

Voici les consignes incontournables :



Se laver régulièrement les mains avec de l'eau tiède et du savon ou avec un désinfectant à base d'alcool pendant 20 secondes



Porter des équipements de protection individuelle (ÉPI) si la règle de distanciation physique de deux mètres ne peut pas être respectée



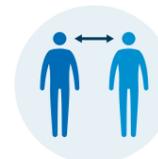
Se couvrir la bouche et le nez avec son bras pendant une toux ou un éternuement



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Éviter les contacts physiques, comme les bises et les poignées de main



Maintenir une distance de deux mètres entre chaque personne



Désinfecter fréquemment ses outils et son espace de travail



Interdire les prêts d'équipement



Privilégier les échanges de documents électroniques

Rappel lavage des mains

ÉVITEZ LA PROPAGATION DE LA COVID-19 LAVEZ VOS MAINS



1

Mouillez-vous
les mains avec
de l'eau tiède



2

Appliquez du savon



3

Pendant au moins
20 secondes,
assurez-vous de laver :



4

Rincez-vous
bien les mains



5

Séchez-vous bien
les mains avec
un essuie-tout



6

Fermez le robinet
à l'aide d'un
essuie-tout



la paume et le dos
de chaque main



entre les doigts



sous les ongles



les pouces

1-833-784-4397

@canada.ca/le-coronavirus

Étape 1 : Mouillez-vous les mains avec de l'eau tiède.
Étape 2 : Appliquez du savon.
Étape 3 : Lavez-vous les mains pendant au moins 20 secondes (assurez-vous de laver la paume et le dos de chaque main, entre les doigts, les pouces et sous les ongles).
Étape 4 : Rincez-vous bien les mains.
Étape 5 : Séchez-vous bien les mains avec un essuie-tout.
Étape 6 : Fermez le robinet à l'aide d'un essuie-tout.

Mesures personnelles de prévention

- **Ne pas entrer au bureau si vous présentez des symptômes**
- **Respect de la distanciation physique** : ex. diminuer le nombre de contacts, établir un système de groupes d'apprentissages, établir un système contrôle du flux du personnel et des élèves, décaler les récréations, etc.
- **Hygiène**: Obligation de se laver les mains dès l'entrée dans l'école et après toutes les transitions (ex. extérieur vers intérieur) pour tous, **épuration des bureau pour faciliter le nettoyage.**
- **Éviter de toucher votre visage**
- **Équipement de protection individuel**: Système avec limitations à utiliser seulement quand la distanciation sociale et la modification de la tâche à effectuer est impossible



Mesures environnementales et administratives

- Nettoyage accru
- Signalisation sur les planchers et affiches pour gérer la circulation
- Barrières physiques lorsque nécessaire
- Favoriser les pauses à l'extérieures
- Amélioration de la ventilation
- Décalage des transitions et moments libres (diner, pauses, etc.)
- Affiches rappelant le maximum d'occupation à respecter dans les salles communes



Privilégier les échanges
de documents électroniques



Éviter les contacts physiques, comme
les bises et les poignées de main

Si vous êtes malade, restez à la maison

Si vous développez des symptômes pendant que vous êtes au travail, contactez votre superviseur immédiatement et quittez les lieux le plus rapidement possible. Si vous avez potentiellement été exposé dans la communauté, téléphonez au 811 afin de vérifier auprès des autorités si vous avez besoin de vous isoler.



**KEEP
CALM**

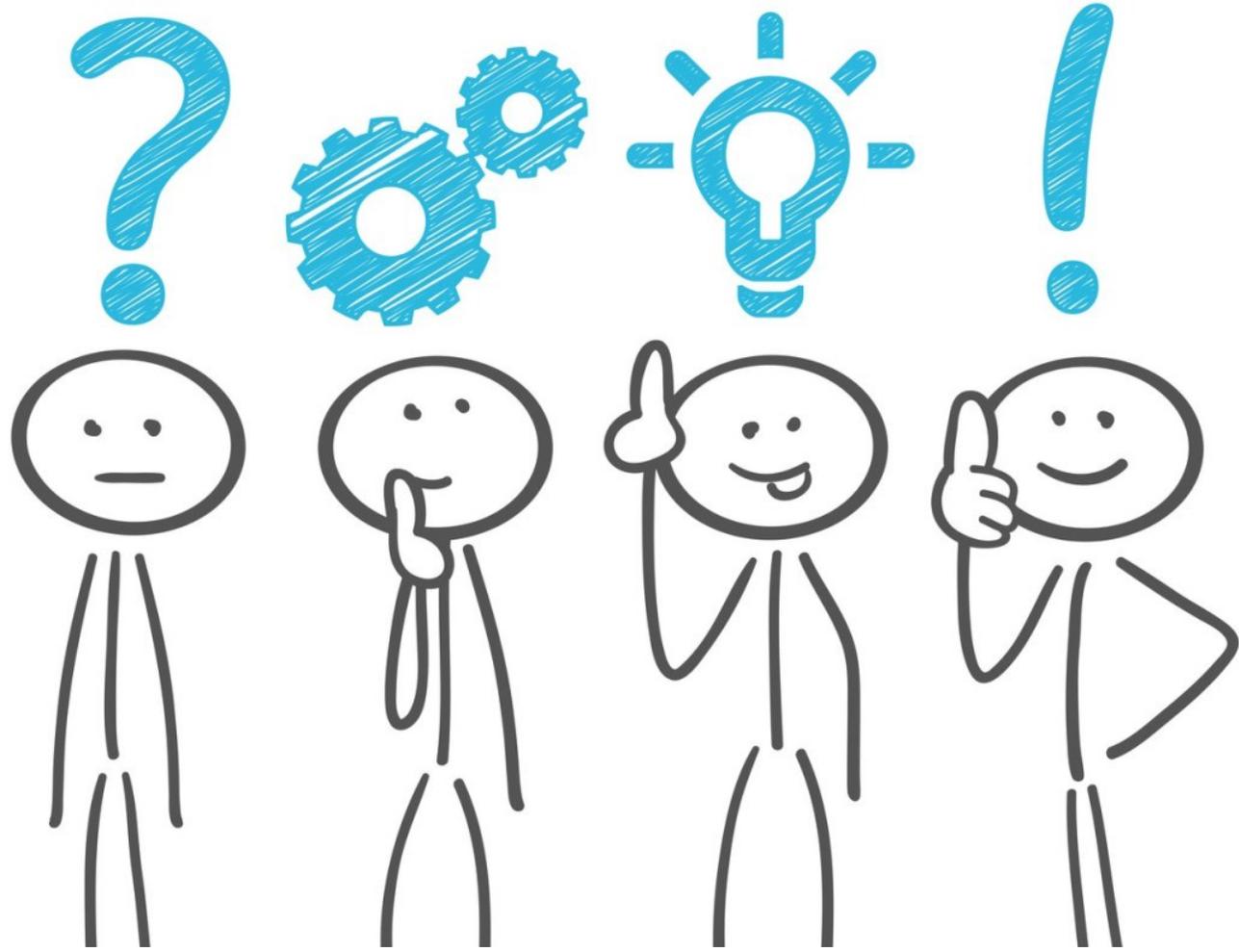
AND

**STAY HOME
IF YOU ARE
SICK**



Différence entre un refus de travail et un besoin d'accommodement

- Le droit au refus de travail pour travail dangereux demeure le même c'est à dire que si un employé a des raisons de croire que les mesures établies par le ministère, la santé publique et WSBC ne sont pas respectées, il a le droit de refuser de travailler et d'enclencher la procédure de refus pour travail dangereux.
- Le besoin d'accommodement est quand une personne présente un condition préalable qui lui impose certaines limitations. Dans ces circonstances, les employés doivent contacter leur direction et respecter la procédure établie par le département de ressources humaines afin de voir ce qui peut être proposé par l'employeur.



Marche à suivre en cas d'exposition

Il se pourrait que vous ayez été exposé à COVID dans un lieu public. Pour vérifier les alertes, veuillez visiter le site du BCCDC en cliquant sur le lien suivant : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

*****Si vous pensez avoir été exposé ou si les informations sur ce site confirment votre exposition potentielle, contactez le 811 afin d'obtenir la marche à suivre proposée par les autorités de santé publique et informez votre direction d'école ou votre superviseur.**

Questions et inquiétudes

Si vous avez des questions ou inquiétudes

****Connaissez-vous votre représentant ou les membres de votre comité sst? ****

- **Contactez votre représentant ou comité sst pour rapporter toute inquiétude.**
- **Prenez soin de vous.**
- **Si vous avez besoin de soutien supplémentaire vous pouvez contacter le programme d'aide aux employés, parlez-en à votre direction.**

Renseignements généraux sur COVID <http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/Coronavirus-FAQ-French.pdf>





COVID-19: Méthodes sécuritaires de travail 2.0 pour la rentrée 2020

Mesures sécuritaires de travail CSF

Karine Boily

Août 2020



Provincial COVID-19 Health & Safety Guidelines for K-12 Setting

Ministry of Education

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/covid-19-return-to-school>

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?bcgovtm=20200506_GCPE_AM_COVID_9_NOTIFICATION_BCGOV_BCGOV_EN_BC_NOTIFICATION

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation/education>



Grands principes

1. Les enfants présentent un faible risque de transmission
2. Les écoles comme milieux sécuritaires contrôlés
3. Des écoles propres
4. Du personnel et des élèves exempts de symptômes
5. **Des groupes d'apprentissages et meilleur traçage des cas**
6. Lentille de bienveillance



1. Les enfants présentent un faible risque de transmission

- Les enfants sont peu impactés par la Covid 19 (moins de 1% des enfants testés pour la covid-19 auraient testé positif)
- Lorsqu'infectés, ne présentent, que de faibles symptômes et une maladie légère.
- **Il n'existe pas d'évidence concluantes** sur le fait que les enfants asymptomatiques posent un risque pour les autres enfants et pour les adultes.
- Les évidences indiquent que la transmission de cas impliquant des enfants est principalement **limitée aux adultes vivant dans la même maison.**
- Ainsi, les autorités considèrent que les enfants ne sont **pas un vecteur efficace** de transmission dans les écoles et établissements de garde.



2. Les écoles comme milieux sécuritaires contrôlés

Les écoles sont considérés comme étant des environnements sécuritaires.

- Composées de jeunes en santé vu comme des vecteurs de transmission inefficaces
- Population constante et stable dans le temps
- Possible d'établir des groupes permanents à contacts limités facilement identifiables
- Où il est facile de mettre en place des procédures à suivre

3. Des écoles/milieus propres

Les écoles doivent faire l'objet d'un nettoyage accru:

- Augmentation de la **fréquence du nettoyage** courant des surfaces souillées (eau, savon)
- **Désinfection des surfaces** fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises partagées, appareils électroniques, claviers et jouets) au moins **deux fois par jour**
- **Limiter** l'utilisation des items difficilement nettoyables
- Vider les poubelles au quotidien



4. Du personnel et des élèves exempts de symptômes

- Le personnel ainsi que les élèves devront faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes.
- Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à faire une **vérification journalière des symptômes liés au coronavirus.**



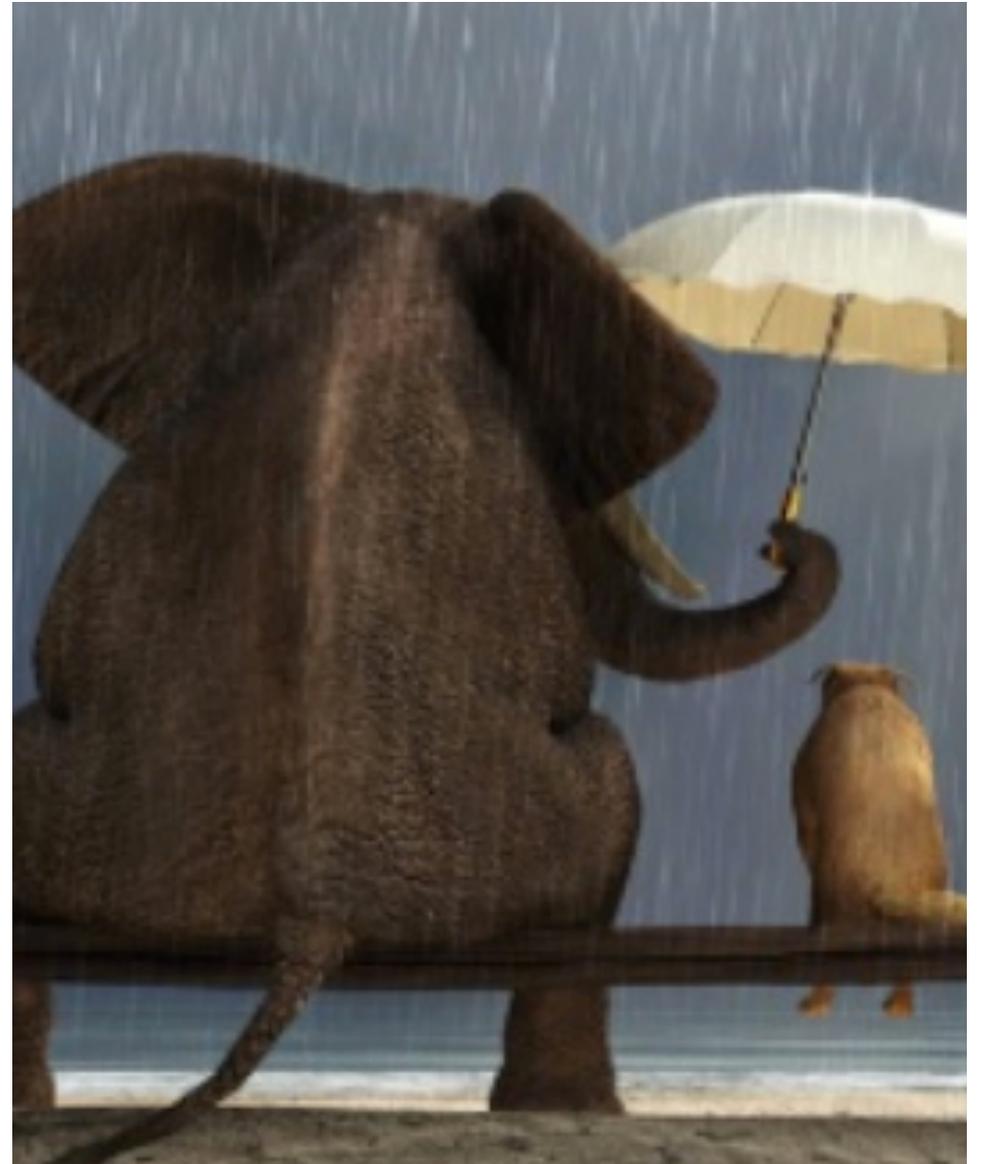
5. Groupes d'apprentissages

- La recommandation du PHO limitant les regroupements de 50 personnes ou plus **ne s'applique pas aux écoles**.
- Il peut y avoir plus de 50 personnes en même temps dans une école s'ils ne sont **pas tous dans la même section**.
- Les autorités proposent plutôt la notion de groupes d'apprentissage pour les milieux scolaires afin de limiter les contacts étroits entre personnes
- Les grandes assemblées ne devraient pas être tenues en personne.



6. Lentille de bienveillance

- **Lentille de bienveillance** sensible au traumatismes
- Environnement **inclusif et accueillant**
- Qui aide à **minimiser le stress et les traumas** en répondant aux besoins des élèves et des employés



PRÉVENTION DE LA COVID-19



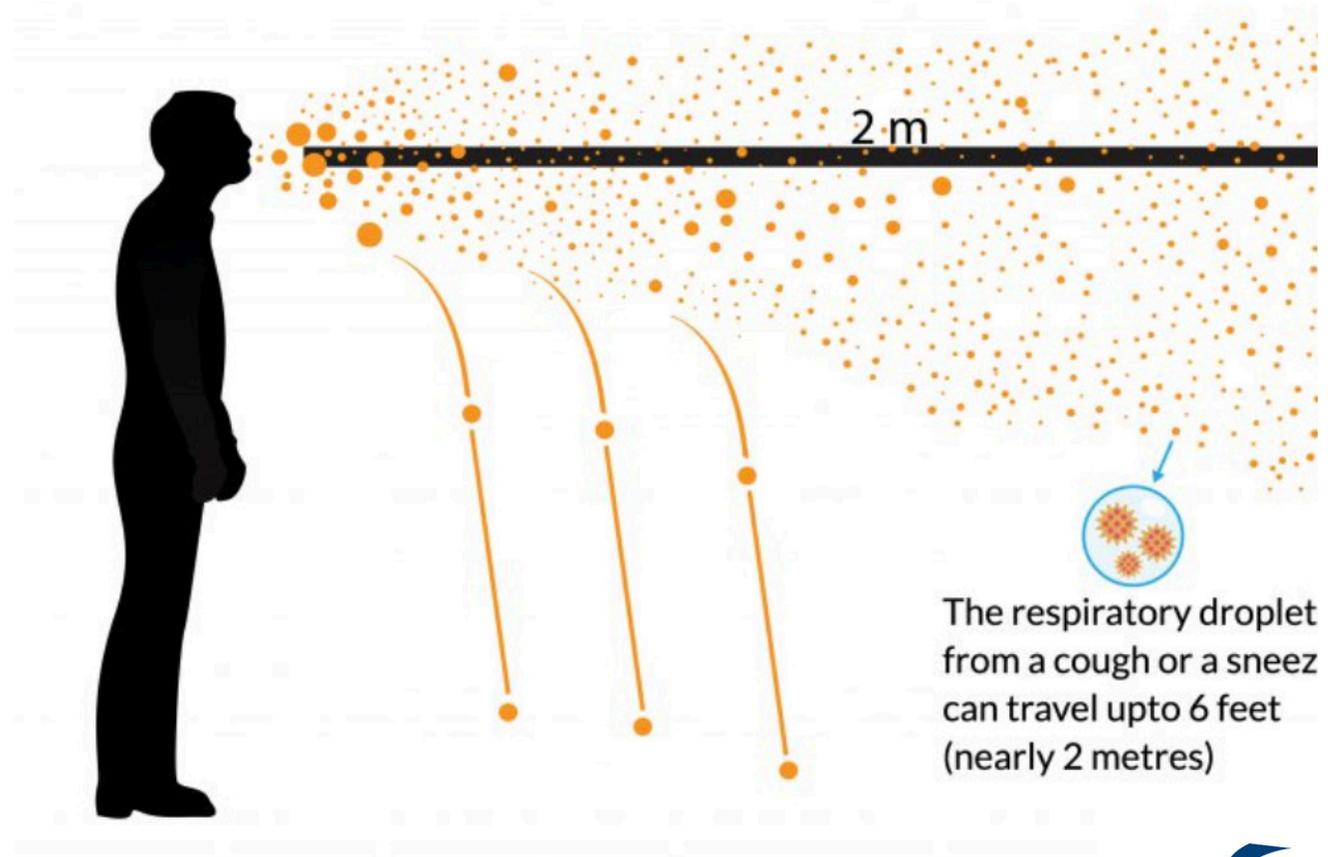
Mode de transmission - COVID-19 se propage :

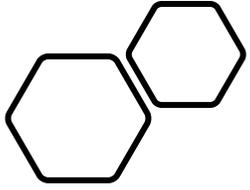
1. Par les gouttelettes respiratoires générées lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue

2. Par contact étroit prolongé avec une personne infectée

3. Par contact avec des surfaces infectées, suivi du contact de la main avec la bouche, le nez ou les yeux avant de se laver les mains

**Les autorités de santé publique considèrent que les enfants ne sont pas un vecteur efficace de transmission





Mode de transmission: surfaces fréquemment touchées avec les mains



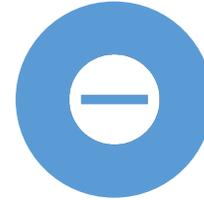
TABLES



COMPTOIRS



INTERRUPTEURS



POIGNÉES DE
PORTE



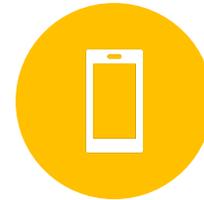
POIGNÉES DE
ROBINET



POIGNÉES
D'ARMOIRES

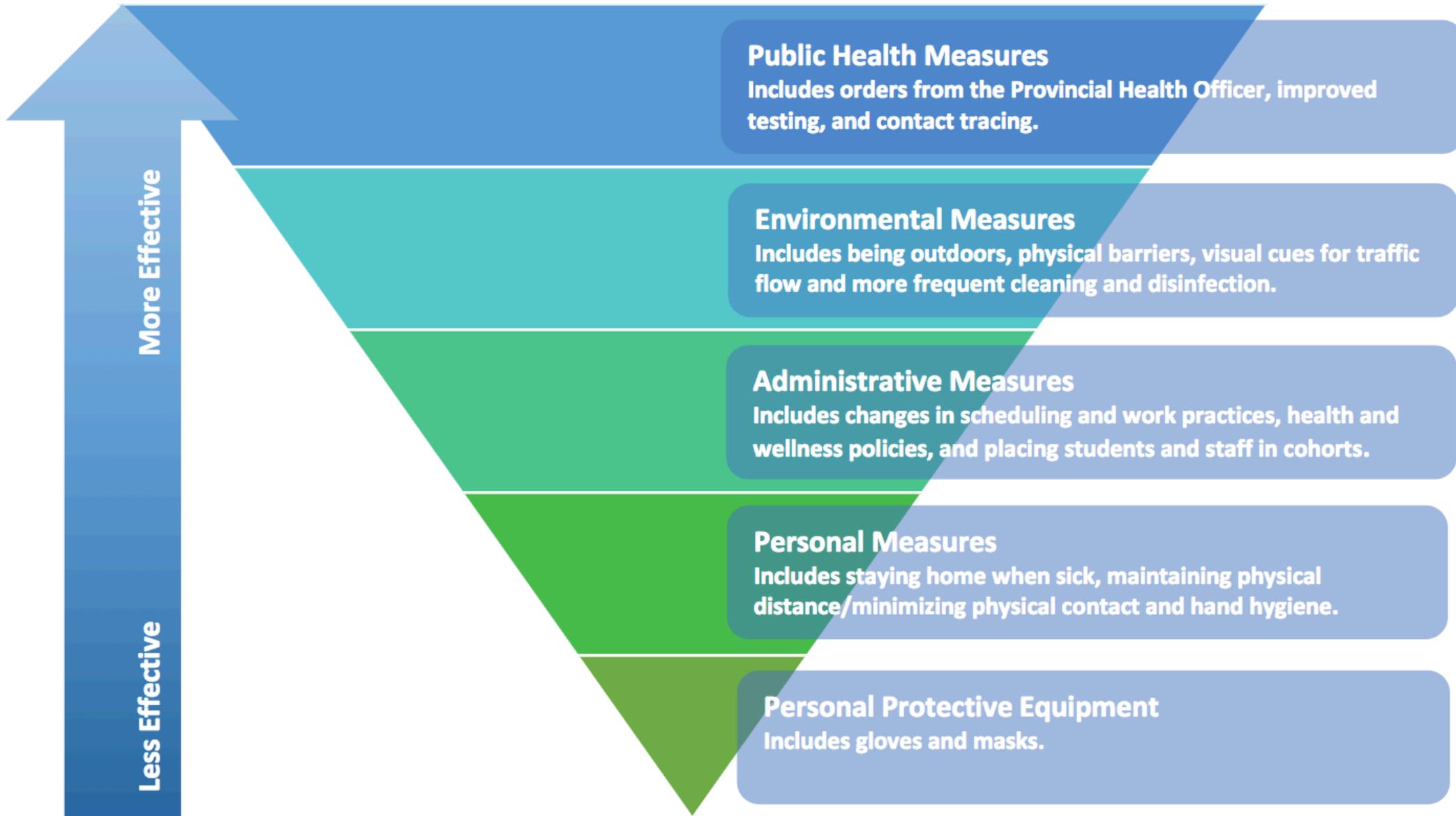


BOUTONS DE
PHOTOCOPIEURS



APPAREILS
ÉLECTRONIQUES

The Hierarchy for Infection Prevention and Exposure Control Measures for Communicable Disease



Mesures environnementales et administratives

- Système de groupes d'apprentissage
- Nettoyage accru
- Signalisation sur les planchers et affiches pour gérer la circulation
- Barrières physiques lorsque nécessaire
- Favoriser les activités extérieures
- Amélioration de la ventilation
- Décalage des transitions et moments libres (diner, récréations, etc.) pour éviter les contacts entre groupes d'apprentissage



Mesures personnelles de prévention

- **Ne pas entrer à l'école si vous présentez des symptômes**
- **Respect de la distanciation physique** : ex. diminuer le nombre de contacts, établir un système de groupes d'apprentissages, établir un système contrôle du flux du personnel et des élèves, décaler les récréations, etc.
- **Hygiène**: Obligation de se laver les mains dès l'entrée dans l'école et après toutes les transitions (ex. extérieur vers intérieur) pour tous, **épuration des salles de classe pour faciliter le nettoyage.**
- **Éviter de toucher votre visage**
- **Équipement de protection individuel**: Système avec limitations à utiliser seulement quand la distanciation sociale et la modification de la tâche à effectuer est impossible



MESURES D'HYGIÈNE

L'employeur doit expliquer les mesures d'hygiène prises pour limiter la propagation du virus aux employés qui accèdent au milieu de travail. Il doit également afficher ces mesures dans les lieux de travail, particulièrement dans les espaces partagés.

Voici les consignes incontournables :



Se laver régulièrement les mains avec de l'eau tiède et du savon ou avec un désinfectant à base d'alcool pendant 20 secondes



Porter des équipements de protection individuelle (ÉPI) si la règle de distanciation physique de deux mètres ne peut pas être respectée



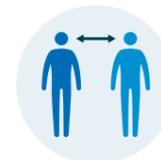
Se couvrir la bouche et le nez avec son bras pendant une toux ou un éternuement



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Éviter les contacts physiques, comme les bises et les poignées de main



Maintenir une distance de deux mètres entre chaque personne



Désinfecter fréquemment ses outils et son espace de travail

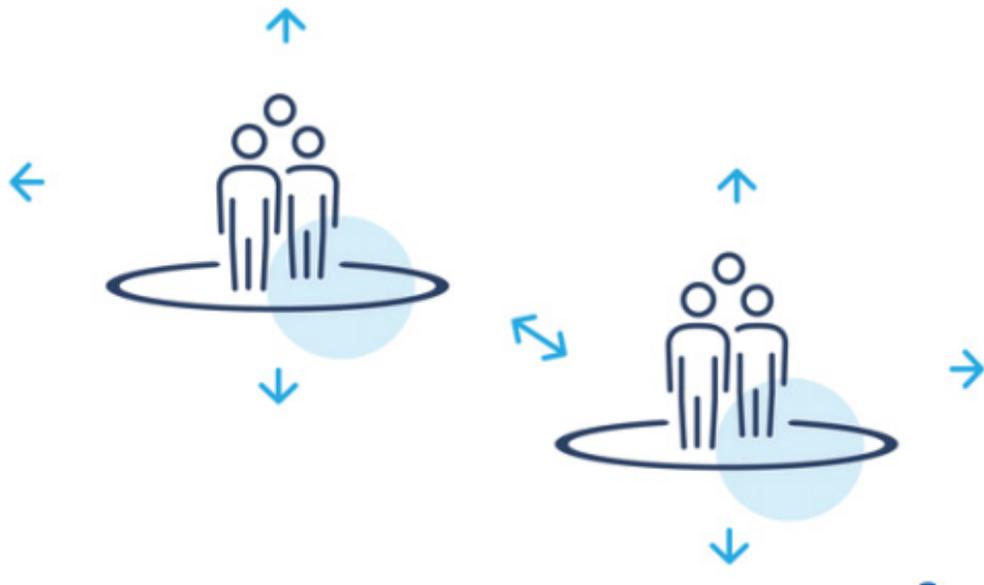


Interdire les prêts d'équipement



Privilégier les échanges de documents électroniques

Limiter les contacts: groupes d'apprentissages



À l'intérieur d'un groupe d'apprentissage

- Éviter les contacts physiques
- Distanciation physique non exigée

À l'extérieur d'un groupe d'apprentissage

- Respecter la distanciation physique

Systeme de verification journaliere des symptomes

MALADIE À CORONAVIRUS (COVID-19)

Habituellement, les symptomes sont legers ou moderes et comprennent les suivants :



FIÈVRE



TOUX



DIFFICULTÉS
RESPIRATOIRES

- Tous les membres du personnel ainsi que les parents d'élèves doivent signer le formulaire d'engagement de verification journaliere des symptomes de Covid19 avant l'arrivee à l'école.
- Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lorsqu'ils presentent des symptomes
- Tous les parents s'engagent à garder leur(s) enfants à la maison lorsqu'il(s) presentent des symptomes
- Tous s'engagent à contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils communiquent.



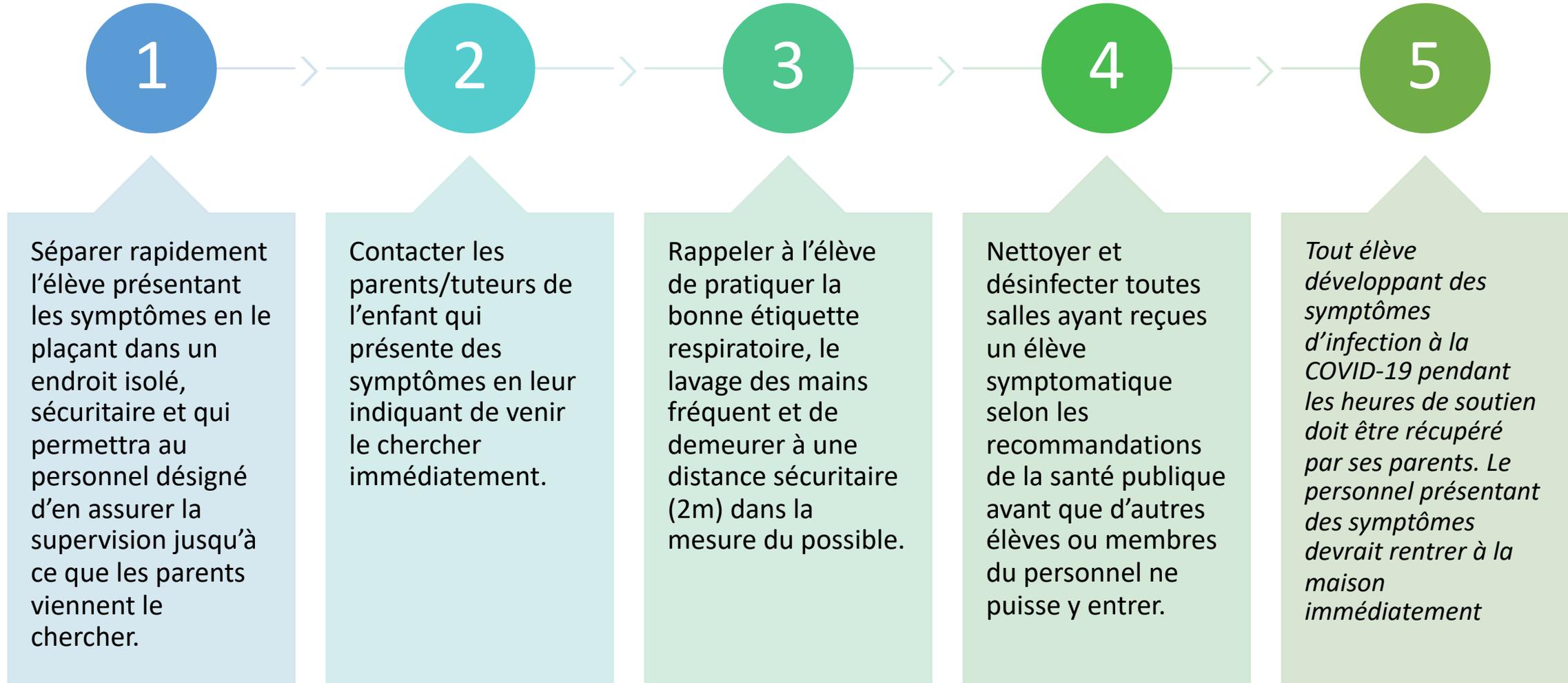
Si vous êtes malade, restez à la maison

Si vous développez des symptômes pendant que vous êtes au travail, contactez votre superviseur immédiatement et quittez les lieux le plus rapidement possible. Si vous avez potentiellement été exposé dans la communauté, téléphonez au 811 afin de vérifier auprès des autorités si vous avez besoin de vous isoler.



**KEEP
CALM
AND
STAY HOME
IF YOU ARE
SICK**

Gérer un élève développant des symptômes



Entrées et sorties du site

- **Ne pas entrer dans l'école si vous présentez des symptômes** de fièvre, toux ou difficultés respiratoire ou tout autre symptômes similaires à une grippe.
- Respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre groupes d'apprentissage lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice. **Ne pas entrer et sortir de l'école en groupe.**
- Utiliser la porte désignée pour entrer et sortir de l'école.
- Respecter le système de contrôle du flux des personnes entrant établi par votre direction et permettant de respecter les règles de distanciation physique.
- **Laver vos mains dès que vous entrez** garder votre espace de travail afin d'en faciliter le nettoyage.
- Placer vos effets personnels (sac, boîte à lunch, appareils électroniques, etc.) à votre place pour la journée.

Routine de nettoyage :

- Lavez vos mains dès votre arrivée à l'école
- Nettoyez et désinfectez les surfaces fréquemment touchées (p. ex. les claviers d'ordinateurs, les surfaces de travail, les téléphones, etc.).
- Si vous devez rencontrer des collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, désinfectez toutes les surfaces, poignées, équipements ou ameublements utilisés, après votre rencontre (Les parents devraient être rencontrés en virtuel)
- Si vous devez utiliser le photocopieur, lavez-vous les mains avant et après l'avoir utilisé, désinfectez toutes les surfaces de contact après avoir terminé (incluant les agrafeuses, perforieuses, trancheuses, etc.).
- Si vous partagez une station de travail avec un(e) collègue, désinfecter les surfaces de travail avant de quitter.
- Lavez vos mains avant de manger, après être allé aux toilettes et après les transitions
- Vous devrez apporter votre lunch et ne pas partager de breuvages ou de nourriture.
- L'utilisation des micro-ondes sera permise à condition de désinfecter ce dernier après chaque usage.

Le personnel devraient laver leurs mains :

- Quand ils arrivent à l'école
- Après être allé aux toilettes
- Avant et après les transitions dans l'école (i.e. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.)
- Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas
- Avant et après avoir offert les premiers soins
- Après tout contact avec des fluides corporels (i.e. mucus, salive, vomi, sang)
- Après avoir nettoyé de surfaces souillées
- Avant de mettre des gants et après avoir enlevé des gants
- Après avoir manipulé des poubelles
- Quand ils quittent l'école



Les élèves devraient laver leurs mains :

- Quand ils arrivent à l'école
- Avant et après les transitions dans l'école (i.e. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.)
- Avant de manger ou boire
- Après être allé aux toilettes
- Après avoir touché des animaux
- Après s'être mouché ou avoir éternué
- Quand leurs mains sont visiblement sales



Mesures de protection: Le lavage des mains

ÉVITEZ LA PROPAGATION DE LA COVID-19 LAVEZ VOS MAINS



1

Mouillez-vous
les mains avec
de l'eau tiède



2

Appliquez du savon



3

Pendant au moins
20 secondes,
assurez-vous de laver :



4

Rincez-vous
bien les mains



5

Séchez-vous bien
les mains avec
un essuie-tout



6

Fermez le robinet
à l'aide d'un
essuie-tout



la paume et le dos
de chaque main



entre les doigts



sous les ongles



les pouces

1-833-784-4397

@canada.ca/le-coronavirus

Étape 1 : Mouillez-vous les mains avec de l'eau tiède.
Étape 2 : Appliquez du savon.
Étape 3 : Lavez-vous les mains pendant au moins 20 secondes (assurez-vous de laver la paume et le dos de chaque main, entre les doigts, les pouces et sous les ongles).
Étape 4 : Rincez-vous bien les mains.
Étape 5 : Séchez-vous bien les mains avec un essuie-tout.
Étape 6 : Fermez le robinet à l'aide d'un essuie-tout.

En tout temps: éviter de toucher votre visage



Respecter les règles d'utilisation des salles communes

- Lorsque vous utilisez la salle de bain, le salon du personnel, le bureau du photocopieur, le secrétariat, assurez-vous de respecter la règle de distanciation et de respecter le **nombre maximum d'occupants** permis
- Désinfectez les outils communs (photocopieur, agrafeuse, tranche, etc.)
- Lavez vos mains avant et après avoir touché les outils communs



Respecter les règles de distanciation physique :

- Manger dans votre salle de classe ou en **respectant les maximums d'occupation** du salon de personnel
- Respectez les règles de **distanciation** physique de 2 mètres le plus possible et obligatoirement entre les **groupes d'apprentissage**.
- Si vous devez parler à quelqu'un, **respectez la distance de 2 mètres** entre les personnes ou utilisez votre téléphone ou votre outil de clavardage préféré.
- Si vous devez **rencontrer des collègues** dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, assurez-vous que l'endroit choisi permet de respecter la distance de 2 mètres entre les personnes.
- Les **rencontres avec les parents** doivent être faites par zoom ou téléphone
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. – **Lavez-vous les mains avant et après avoir reçu une livraison.**
- **L'accès aux écoles par le public est limité**, les visites sont interdites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une **approbation par la direction.**



Équipement de protection individuel (EPI)

Les EPI ne sont pas nécessaires pour la plupart du personnel au delà de leur utilisation habituelle.

Les masques :

- Le port d'un masque facial dans les écoles est un choix personnel pour les étudiants et le personnel.
- Le personnel et les étudiants de la 7^{ème} à la 12^{ème} devront porter un masque dans les espaces communs où la distanciation physique n'est pas possible entre groupes d'apprentissage (ex. autobus, couloirs).
- Le port d'un masque n'est pas une alternative à la distanciation physique.
- Des masques réutilisables seront commandés pour le personnel et les étudiants qui en font la demande.
- Des masques jetables sont disponibles sur chaque site pour les étudiants / membres du personnel qui tombent malades et pour les premiers soins.



Procédures qui seront mises en place

Les écoles du CSF ont toutes mis en place un processus amélioré de nettoyage et de désinfection quotidiens

- Augmentation de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon) à tous les jours
- Désinfection des surfaces fréquemment touchées au moins **deux fois par jour**
- Limiter l'utilisation des items difficilement nettoyables (ex. articles en tissus).
- Vider les poubelles au quotidien.



DÉSINFECTEZ LES SURFACES
POUR EMPÊCHER LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19

SURFACES DURES :

① **NETTOYEZ**
Retirez toute matière organique pour une désinfection efficace.

② **RINCEZ**
Rincez les détergents.

③ **DÉSINFECTEZ**
Utilisez un désinfectant reconnu.

OBJETS TOUCHÉS FRÉQUEMMENT :

ENVISAGEZ DE FOURNIR DES LINGETTES JETABLES pour faciliter la désinfection fréquentes de toutes les surfaces souvent touchées.

Procédures générales qui seront mis en place dans vos milieux



- Procédures d'arrivée et de départ des groupes d'apprentissages (ex. Décaler le moment d'arrivée et de départ des élèves afin de réduire la congestion des étudiants.)
- **Nombre maximum d'adultes occupants** par local/salon du personnel/salle de bains et afficher le nombre à l'aide de l'affiche de WSBC (prendre en compte la surface utilisable pour établir les mesures en excluant les armoires, comptoirs, etc.) **Ceci ne s'applique pas aux membres élèves d'une même cohorte**
- Règles de circulation dans l'école, décalage des récréations, décalage des pauses et du diner afin de respecter la distanciation sociale entre groupes d'apprentissages.
- Procédure d'éducation des élèves à propos des groupes d'apprentissages, du lavage des mains et de l'étiquette respiratoire
- Règles de respect de la distanciation physique adaptées aux groupes d'apprentissage
- **Communication des mesures mises en place aux élèves et leurs parents avant le retour dans les écoles des élèves**

Procédures générales qui seront mis en place dans vos milieux

- **Limiter les déplacements dans l'école** en favorisant la venue des spécialistes dans la salle de classe plutôt que de déplacer les élèves de classe en classe.
- Assurer le respect des protocoles de matériel extérieur apporté par les élèves (sac à dos, manteau, etc.)
- Respecter les consignes de gestion sécuritaire du site (ex. nombre maximum d'occupants pour les aires communes comme le salon du personnel, les salles de bains, le bureau de photocopieur)
- Respecter les règles de **distanciation physique entre groupes d'apprentissage**
- Respecter les consignes pour les personnes entrant dans l'école (système de contrôle du flux)

Encore d'autres en place

- Avoir au minimum une **salle d'isolement** permettant de respecter les mesures d'isolement des élèves qui développeraient des symptômes pendant leur présence à l'école (Il n'est pas recommandé de prendre la salle de premiers soins à cet effet afin d'éviter de potentiellement contaminer cette dernière et ainsi la rendre hors d'usage);
- Avoir en tout temps suffisamment de **matériel nettoyant**, désinfectant, savon, serviettes en papier, hydrogel alcoolisé ;
- **Apposer des affiches** rappelant les mesures à respecter (c.-à-d. interdisant l'entrée aux personnes qui n'ont pas reçu la formation de mesures sécuritaires de travail ou présentant des symptômes, rappelant le **maximum d'occupation à respecter** dans les salles communes, rappelant le lavage des mains correct et fréquent, rappelant la distanciation sociale et rappelant la bonne hygiène respiratoire ;
- **Apposer des décalques au sol** marquant la distanciation sociale et dirigeant la circulation dans les espaces restreints ;



Messages les plus importants

- Lavez vos mains
- Ne touchez pas votre visage
- Distanciation physique entre groupes d'apprentissages
- **Restez à la maison si vous êtes malade**
- Contactez votre représentant ou comité sst pour rapporter toute inquiétude
- **Prenez soin de vous**





Résumé des exigences de WSBC pour un retour sécuritaire au travail rentrée 2020

Dans le cadre de la rentrée 2020, différentes entités nous demandent encore une fois de respecter les normes établies afin d'assurer la santé et sécurité des employés et des élèves dans nos milieux scolaires. Worksafe BC nous demande spécifiquement de développer un safety plan spécifique à chaque école, en collaboration avec le personnel travaillant dans les écoles, afin de mettre en place les mesures, procédures et normes établies par la santé publique, WSBC et le Ministère de l'éducation permettant de diminuer le risque de transmission du coronavirus dans nos communautés. Les lignes qui suivent présentent un résumé de ces normes. Pour le détail des exigences de WSBC, de la santé publique et du ministère de l'éducation, veuillez suivre les liens suivants : <https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation>
https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/about-bc-s-health-care-system/office-of-the-provincial-health-officer/covid-19/covid-19_k-12_school_guidance_-_2020_may_15_-_final.pdf
<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

Les grands principes à respecter sont :

- 1) Avoir une politique interdisant l'accès à l'école pour toute personne présentant des symptômes
- 2) Avoir un protocole restreignant l'entrée du public dans les écoles en priorisant les personnes qui apportent un soutien aux élèves
- 3) Avoir un protocole demandant aux parents de téléphoner pour obtenir les informations relatives aux inscriptions et autres, afin de maximiser les interactions par téléphone ou par vidéoconférence
- 4) Avoir un système permettant de rapporter aux autorités de santé publique les nombres anormaux d'absences dû à la grippe (influenza). Si un nombre supérieur à 10% de la population scolaire est affectée.
- 5) Conserver une liste de toutes les personnes qui entrent dans l'école avec la date et leur numéro de téléphone
- 6) Avoir une politique d'engagement des employés afin qu'ils effectuent une évaluation de leur état de santé au quotidien.
- 7) Avoir une procédure dans les cas où un employé développerait des symptômes pendant la journée d'enseignement.
- 8) Établir un protocole pour la gestion du matériel personnel (ex. sacs à dos, appareils électroniques, etc).
- 9) Assurer la distanciation physique entre les groupes d'apprentissage et apposer des rappels visuels de distanciation.
- 10) Augmenter la fréquence du nettoyage régulier, assurer la désinfection des surfaces fréquemment touchées au moins deux fois par jour
- 11) Avoir des procédures d'hygiène respectant les recommandations de la BCCDC (ex. assurer le lavage des mains fréquent tout au long de la journée, le respect de la bonne

étiquette respiratoire par tous et apposer des rappels visuels à cet effet). Voir le document procédures santé et sécurité COVID 2.0

- 12) Avoir un système d'embarquement et de débarquement dans les autobus et garder une liste à jour des passagers dans chaque autobus
- 13) Encourager les employés et élèves à demeurer sur le site pendant l'heure du diner et les pauses.
- 14) Assurer la formation de tous les employés quant aux mesures sécuritaires et le respect de celles-ci.
- 15) Assurer une orientation spécifique aux lieux et nouvelles mesures dans chaque école.

*Pour plus de détails voir le document Mesures et équipements à mettre en place dans les écoles

1. Évaluer les risques associés à votre école

Avant le retour du personnel dans les écoles, les directions doivent évaluer les risques spécifiques de leur école afin de déterminer les endroits où les risques de transmission sont présents. Ce processus doit impliquer les employés par l'entremise du comité santé et sécurité local ou du représentant santé et sécurité de l'école. Ces deux groupes doivent également continuer d'évaluer les risques en continu après le retour du personnel et des élèves dans les écoles, afin de remédier à de nouveaux risques ou aux risques qui n'auraient pas été notés au départ. Afin d'évaluer le risque dans les écoles, il faut considérer les points suivants:

- Les endroits où les parents, le personnel et les élèves se regroupent tels que la cour de récréation, le salon du personnel, les salles de rencontre, les toilettes, etc. afin de respecter les normes de distanciation physique entre groupes d'apprentissage.
- Quelles tâches demandent que le personnel soit en proche contact avec les élèves ou les membres du public?
- Établir le matériel qui doit être partagé et/ou échangé entre le personnel et entre le personnel et les membres du public ainsi que les stratégies pour assurer des partages/échanges sécuritaires ;
- Faire une liste des outils ou des équipements que le personnel devra utiliser pendant la journée de travail et communiquer avec le personnel les façons sécuritaires de les utiliser ;
- Établir quelles surfaces sont touchées fréquemment (poignées de porte, boutons de photocopieur, interrupteurs, agrafeuses, téléphones, etc.) et les mesures qui doivent être mises en place pour assurer leur nettoyage/désinfection.

2. Mettre en place les mesures de sécurité

- a) Nettoyage augmenté en fréquence, désinfection des surfaces fréquemment touchées, non partage du matériel et/ou désinfection quotidienne des jouets
- b) Respect de la distanciation physique (assurer le flux sécuritaire du personnel et des élèves) en établissant des systèmes et règles à suivre
 - i) Établir des procédures d'arrivée du personnel et des groupes d'apprentissage
 - ii) Établir des procédures d'arrivée et de départ des élèves (ex. Décaler le moment d'arrivée et de départ des groupes d'apprentissage afin minimiser les interactions entre groupes et de réduire la congestion des étudiants et du personnel
 - iii) Limiter le nombre d'adultes dans chacun des groupes d'apprentissage en les assignant de manière stratégique (ex. en regardant les élèves prioritaires dans chaque groupe)
 - iv) Établir des procédures quant aux adultes qui doivent interagir avec les élèves hors de leur groupe d'apprentissage (ex. intervenants aux services spécialisés, enseignants spécialistes, etc.)
 - v) Limiter le nombre d'adultes qui interagissent avec différents groupes d'apprentissage
 - vi) Établir le nombre maximum d'occupants par local partagé/salle de bain (prendre en compte la surface utilisable pour établir les mesures en excluant les armoires, comptoirs, etc.)
 - vii) Établir des règles à suivre pour les moments de circulation dans l'école des différents groupes d'apprentissage, pendant les récréations, à l'heure des pauses et du diner.
 - viii) Décourager la congrégation et la socialisation du personnel ne faisant pas partie d'un même groupe d'apprentissage.
 - ix) Établir des règles qui seront communiquées avec les parents avant le retour dans les écoles des élèves. (Considérer avoir un système de signature des procédures/règles/code de conduite)

*** La distanciation physique doit être respectée en tout temps entre groupes d'apprentissage, des règles plus flexibles sont proposées par le PHO

- c) Établir des mesures alternatives pour les moments/activités où la distanciation physique n'est pas possible et que le contact entre groupes d'apprentissage est impossible à éliminer
 - i) Considérer mettre des partitions (plexiglass ou autre)
 - ii) Si aucune autre solution n'est possible, fournir des masques et des gants en gardant en tête que ces mesures ont des limitations les masques seront obligatoires dans ces moments pour le personnel et les élèves de la 7^{ème} à la 12^{ème}

3. Assurer la mise en place de politiques sur :

- a. Le droit à l'accès aux lieux du travail
- b. La limitation de l'entrée des visiteurs
- c. La procédure à suivre si un employé développe des symptômes sur place
- d. La formation quant aux mesures à suivre pour tout le personnel
- e. L'orientation spécifique sur les sites pour le personnel, les élèves et toutes autres personnes entrant sur les lieux

4. Assurer la communication des mesures mises en place

- S'assurer de la formation et la compréhension du matériel par tout le personnel
- S'assurer de l'orientation des lieux spécifiques (c.-à-d. chaque école avec système spécifique)
- S'assurer que tout le personnel est au courant de la politique leur interdisant de se rendre sur les lieux de travail s'ils présentent des symptômes
- Afficher les signes rappelant les pratiques de bonne hygiène, de bonne étiquette respiratoire, de distanciation physique et de maximum d'occupant par salle commune
- Superviser le personnel afin de s'assurer qu'ils savent quoi faire.

5. Évaluer en continu les risques et ajuster les plans au besoin

- Les choses changeront avec le temps. Si vous identifiez de nouveaux risques ou que les procédures en place ne fonctionnent pas, il faut prendre du recul et ajuster les mesures en place
- Assurez-vous d'être à l'écoute de vos collègues. Discutez des inquiétudes en comité et/ou avec votre direction/gestionnaire
- Avoir un système pour que les employés rapportent leurs inquiétudes

***Considérer l'impact de la nouvelle réalité sur notre productivité et soyez bienveillant avec les autres (facteurs psychosociaux) et informer votre personnel des ressources disponibles

À noter : Ce document devrait être utilisé en combinaison avec les documents sur les mesures et équipements à mettre en place dans les écoles, la vidéo de formation pour les comités sst ainsi que sur les procédures santé et sécurité COVID.

- PROTOCOLE SANTÉ ET SÉCURITÉ COVID-19 CSF RENTRÉE 2020 -

Le ministère de l'éducation de la Colombie-Britannique, en collaboration avec la Dr Bonnie Henry, a annoncé en date du 29 juillet que la rentrée de septembre 2020, basée sur les données actuelles et les tendances d'évolution de la pandémie, serait une rentrée à temps plein pour la majorité des élèves de la Colombie-Britannique. Cette décision est entre autres informée par l'expérience positive de juin, par les expériences vécues au niveau international et par le fait que les milieux scolaires sont des milieux importants pour l'épanouissement, le bien-être et la santé mentale des élèves. Les nombreuses mesures prises ont été ajustées par les divers organismes législatifs de la province afin de mieux contrôler les risques de propagation de la COVID19 et d'assurer la santé et sécurité de tous dans les milieux scolaires. Les nouvelles méthodes sécuritaires de travail qui suivent doivent être lues, comprises et respectées par tous les membres du personnel entrant dans une école et/ou au bureau central du CSF.

** Les informations contenues dans le présent document proviennent de Worksafe BC (WSBC), du ministère de l'éducation et du BC Center for Disease Control (BCCDC).

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?bcgovtm=20200506_GCPE_AM_COVID_9_NOTIFICATION_BCGOV_BCGOV_EN_BC_NOTIFICATION

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation/education>

INFORMATION GÉNÉRALE SUR LE CORONAVIRUS

Signes et symptômes

Selon les derniers constats du BC CDC, les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Écoulements nasaux ou congestion nasale ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Maux de tête ;
- Fatigue ;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;
- Douleurs musculaires ;
- Conjonctivite ;
- Étourdissements, confusion ;
- Douleurs abdominales ;
- Irritations cutanées, décoloration des orteils ou des doigts.

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale). Dans de rares cas, la maladie peut mener à un décès. Les personnes les plus à risque de complications sont les personnes immunodéprimées, celles qui sont atteintes de maladies chroniques, ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans. **Bien que la COVID-19 affecte les**

adultes plus que les enfants, la majorité des adultes infectés ne présenteront que de faibles symptômes ne nécessitant que de rester à la maison.

Mode de transmission

Des recherches sont encore en cours concernant la COVID-19. Les informations suivantes concernent les coronavirus humains. Il est probable qu'elles s'appliquent à la COVID-19.

<https://www.youtube.com/watch?v=O-KviLbtBq8>

Habituellement, les coronavirus infectent le nez, la gorge et les poumons. Ils se propagent le plus souvent par :

- **Contact étroit prolongé avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue ;**
- Contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux avec les mains souillées.

Recommandations d'isolement

Les gens avec ou sans symptômes qui 1) ont voyagé à l'extérieur du Canada dans les 14 derniers jours, 2) sont en contact avec une personne qui a été diagnostiquée et avec qui ils ont été exposés, doivent se mettre en isolement et surveiller leurs symptômes pendant 14 jours. Les gens qui ont été diagnostiqués avec COVID19 doivent s'isoler pendant un minimum de 10 jours ou jusqu'à disparition des symptômes.

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/self-isolation>

Afin de savoir si vous avez été exposé dans la communauté, veuillez visiter le site suivant :

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

POINTS CLÉS RELATIFS À LA PRÉVENTION DE LA COVID19 ET DE LA RENTRÉE 2020:

1. Les écoles sont des milieux importants pour le développement des enfants

La transition de l'enseignement en salle de classe vers l'enseignement en ligne a permis de mettre en relief l'importance des milieux scolaires autant pour les parents qui ont besoin du système scolaire pour travailler et supporter les apprentissages de leurs enfants que pour les élèves afin de poursuivre leurs apprentissages académiques et leur développement socio-émotionnel. L'impact de ce transfert vers un mode d'enseignement à distance et hybride a, selon les experts, contribué à accentuer les écarts et ce particulièrement pour les plus vulnérables.

2. Les enfants présentent un risque faible de transmission

Les autorités de santé publique nous indiquent que les enfants âgés de 0 à 19 ans ont un taux d'infection très faible. En C.-B., moins de 1% des enfants ayant été testés pour la covid 19 auraient testé positif. La plupart des enfants ne sont pas considérés à haut risque d'infection à la covid 19 et lorsqu'infectés, ne présentent, en général, que de faibles symptômes et une maladie légère (i.e. fièvre faible, toux sèche, problèmes gastro-intestinaux). Il n'existe pas d'évidence concluante sur le fait que les enfants asymptomatiques posent un risque pour les autres enfants et pour les adultes. Les évidences indiquent plutôt que la transmission de cas impliquant des enfants est principalement limitée aux adultes vivant dans la même maison. Ainsi, les autorités considèrent que les enfants ne sont pas un vecteur efficace de transmission dans les écoles et établissements de garde. *Il est à noter que les enfants présentant un système immunitaire affaibli pourront toujours recevoir*

l'enseignement en salle de classe. Les parents de ces élèves sont invités à consulter leur professionnel de la santé afin de déterminer le niveau de risque que l'état de santé de leur enfant présente. Une communication spéciale sera faite pour ces cas particuliers.

3. Transmission de covid 19 dans les écoles et environnement sécuritaire (contrôlé)

Les écoles sont des milieux considérés comme étant des environnements sécuritaires par les autorités de santé publiques principalement pour deux raisons. D'abord, parce que la majorité des écoles sont composées de jeunes en santé, vu comme des vecteurs de transmission inefficaces et ensuite par ce que la population scolaire est constante et stable dans le temps (i.e. Les personnes la composant sont les mêmes à travers le temps) et qu'il y est possible d'établir des groupes permanents à contacts limités facilement identifiables contrairement aux autres lieux publics où les visiteurs sont en constant changement.

4. Des écoles propres

Les écoles doivent faire l'objet d'un nettoyage accru, ce qui se définit par une augmentation de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon), quotidienne, et une augmentation de la fréquence de la désinfection des surfaces fréquemment touchées (poignées de portes, interrupteurs, tables, pupitres, chaises, appareils électroniques, claviers et jouets) au moins deux fois par jour à l'aide de produits commerciaux disponibles. D'autres mesures sont implantées au quotidien telles que limiter l'utilisation des items difficilement nettoyables (ex. articles en tissus) et vider les poubelles au quotidien. Pour une description détaillée complète, voir la section sur le nettoyage.

5. Du personnel scolaire et des élèves exempts de symptômes

Afin d'assurer la présence de personnel et d'élèves en santé à l'école, le personnel ainsi que les élèves devront faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes. Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à l'aide d'un formulaire d'engagement à faire une **vérification journalière des symptômes liés au coronavirus**. Tous s'engageront à vérifier quotidiennement la présence des symptômes suivants (formulaire en annexe) :

- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Écoulements nasaux ou congestion nasale ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Maux de tête ;
- Fatigue ;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;
- Douleurs musculaires ;
- Conjonctivite ;
- Étourdissements, confusion ;
- Douleurs abdominales ;
- Irritations cutanées, décoloration des orteils ou des doigts.

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école. **Le personnel et les élèves qui présentent ces symptômes et pour qui ces symptômes ne sont pas reliés à une condition connue, doivent rester à la maison.**

***Si un élève commence à présenter des symptômes pendant la journée scolaire, le protocole d'isolement d'élève malade doit être suivi. Si un membre du personnel développe des symptômes pendant la journée scolaire, il doit en aviser son superviseur et quitter les lieux immédiatement.*

6. Regroupements de masse et groupes d'apprentissage

La recommandation des autorités de santé publique limitant les regroupements de 50 personnes ou plus ne s'applique pas aux écoles, mais plutôt aux regroupements ponctuels de personnes pour lesquels il est difficile d'implanter les mesures sécuritaires nécessaires à la prévention de la propagation du virus. Ainsi, il peut y avoir plus de 50 personnes en même temps dans une école s'ils ne sont pas tous dans la même section.

Dans les milieux scolaires, les autorités de santé publique proposent plutôt l'utilisation de groupes d'apprentissage. Cette mesure est considérée comme une mesure efficace permettant à la fois d'offrir le soutien nécessaire aux apprentissages et au bien-être des élèves et de maintenir un niveau de contacts proches limité et sécuritaire pour l'ensemble de la communauté.

7. Traçage des cas

Le traçage des cas sera pris en charge par les autorités de santé publique. Certains d'entre vous pourraient être exposés lors de sorties en public. Il est important d'informer votre direction d'école ou superviseur au bureau central si vous pensez avoir été exposé. Le lien du BCCDC suivant vous permettra de voir les expositions publiques potentielles par région.

<http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

****Toute communication avec la communauté au sujet de cas potentiels devra faire l'objet d'une approbation par les autorités de santé publique. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez consulter votre direction d'école.**

- MESURES SÉCURITAIRES DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL -

Tout le personnel est tenu de compléter une formation quant aux mesures sécuritaires de travail à respecter avant de réintégrer l'école avec les élèves. Tout le personnel doit lire et comprendre les documentations transmises par l'employeur incluant les mises à jour.

Résumé des précautions générales standardisées et affiches de rappels

- Respecter les règles de distanciation physique **entre adultes** et entre groupes d'apprentissage ;
- Respecter les consignes pour les personnes entrant dans l'école (ex. exempt de symptômes, système de contrôle du flux) ;
- Respecter les consignes pour les personnes sur place (ex. éviter les regroupements, groupes d'apprentissage, récréation, circulation, lavage des mains, non-utilisation de la vaisselle, micro-ondes, du réfrigérateur, de la coutellerie commune, etc.) ;
- Respecter les consignes de gestion sécuritaire du site (ex. nombre maximum d'occupants pour les aires communes comme le salon du personnel, les salles de bain, le bureau du photocopieur) ;
- Assister à la formation des mesures de santé et sécurité, lire et comprendre le matériel éducatif procuré et réussir le quiz pour tester vos connaissances à la fin de la formation ;
- Respecter les règles de lavage des mains, d'hygiène respiratoire et l'interdiction de toucher votre visage ;
- Respecter **l'engagement de rester à la maison lorsque malade** et de **vérifier ses symptômes au quotidien** ;
- Respecter les mesures de gestion du développement des symptômes lorsque présent en milieu scolaire pour le personnel et les élèves ;
- Assurer une aération suffisante dans tous les lieux occupés (i.e. favoriser une aération naturelle et des échanges d'air maximal, cheminée statique) ;
<https://www.worksafebc.com/en/resources/about-us/covid-19/general-ventilation-and-air-circulation-covid-19-faq?lang=en>
- Limiter les déplacements dans l'école en favorisant la venue des spécialistes dans la salle de classe plutôt que de déplacer les élèves de classe en classe (les spécialistes qui ne font pas partie des groupes d'apprentissage devront respecter la distanciation physique) ;
- Assurer le respect des protocoles de matériel extérieur apporté par les élèves (sac à dos, manteau, etc.) ;
- Favoriser le plus possible les activités extérieures.

Note du ministère de l'Éducation: *There is no evidence that the COVID-19 virus is transmitted via textbooks, paper or other paper-based products. As such, there is no need to limit the distribution of books or paper based educational resources to students because of COVID-19.*

Note de worksafe BC: *There is no need to limit the distribution or sharing of books or paper based educational resources to students. **Laminated paper-based products should be cleaned and disinfected daily if they are touched by multiple people.***

Informations supplémentaires:**1. Vérification des symptômes**

- Tous les membres du personnel doivent signer le formulaire d'engagement de vérification des symptômes de manière quotidienne avant l'arrivée à l'école ;
- Tous les membres du personnel s'engagent à demeurer chez eux lors de présence de symptômes et de contacter le 811 afin de confirmer l'autorisation d'un retour dans l'école et prendre le matricule de la personne avec qui ils ont communiqué.

2. Entrée et sortie du site :

- Ne pas entrer dans l'école si vous présentez des symptômes de fièvre, toux ou difficultés respiratoires (voir liste plus complète dans le document du BCDCD) http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?bcgovtm=20200506_GCPE_AM_COVID_9_NOTIFICATION_BCGOV_BCGOV_EN_BC_NOTIFICATION ;
- Respecter les règles de distanciation de 2 mètres entre les groupes d'apprentissage lors de l'entrée et de la sortie de l'édifice. **Ne pas entrer et sortir de l'école en groupe ;**
- Utiliser la porte désignée pour entrer et sortir de l'école ;
- Respecter le système de contrôle du flux des personnes et groupes d'apprentissage entrant établi par votre direction et permettant de respecter les règles de distanciation physique ;
- **Laver vos mains dès que vous entrez ;**
- Placer vos effets personnels (sac à dos, appareils électroniques, etc.) à votre place pour la journée.

3. Routine de nettoyage des membres du personnel :

****Le CSF doit mettre en place un processus amélioré de nettoyage et de désinfection quotidiens des surfaces fréquemment touchées.**

Vous devez :

- **Laver vos mains :**
 - Dès votre arrivée à l'école ;
 - Après être allé aux toilettes ;
 - Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde si applicable, etc.) ;
 - Avant de toucher à la nourriture/aider les élèves avec leurs repas ;
 - Avant et après avoir offert les premiers soins ;
 - Après tout contact avec des fluides corporels (c.-à-d. mucus, salive, vomi, sang) ;
 - Après avoir nettoyé de surfaces souillées ;
 - Avant de mettre et après avoir enlevé des gants ;
 - Avant de mettre et après avoir enlevé un masque ;
 - Après avoir manipulé des poubelles ;
 - Lorsque vous quittez l'école.

- **En tout temps, éviter de toucher votre visage ;**
- Si rencontre entre collègues ou avec des parents dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, désinfecter toutes les surfaces, poignées, équipements ou ameublements utilisés, après votre rencontre ;
- Si partage d'une station de travail/salle de classe avec un(e) collègue, désinfecter les surfaces de travail après utilisation ;
- Si besoin d'utiliser le photocopieur, se laver les mains avant et après l'avoir utilisé ;
- Désinfecter toutes les fournitures de bureau partagées avant et après avoir terminé leur utilisation (incluant les agrafeuses, perceuses, trancheuses, etc.) ;
- Ne pas partager de breuvage ou de nourriture ;
- Manger dans votre salle de classe ou en respectant les maximums d'occupation du salon de personnel.

***L'eau et le savon demeurent la méthode préférable de lavage des mains. Pour cette raison des stations de lavage des mains additionnelles seront placées aux endroits nécessaires (ex. portatives sans lavabo).

4. Distanciation physique intra et extra groupes d'apprentissage :

- Respecter les règles de distanciation physique de 2 mètres entre les adultes et les élèves hors de votre groupes d'apprentissage ;
- Éviter les contacts physiques en tout temps (ex. câlins, poignée de main, bise, etc.) ;
- Si nécessité de parler à quelqu'un hors de votre groupes d'apprentissage, respecter la distance de 2 mètres entre les personnes ou utiliser votre téléphone ou votre outil de clavardage préféré ;
- Si nécessité de rencontrer des collègues dans un endroit partagé ou dans une salle de rencontre, s'assurer que l'endroit choisi permette de respecter la distance de 2 mètres entre les personnes ;
- Les rencontres avec les parents doivent être faites par zoom ou téléphone ;
- Les livraisons incluant le courrier postal devraient être faites de manière à minimiser les contacts. – **Lavez-vous les mains après avoir reçu une livraison ;**
- L'accès aux écoles par le public est limité, les visites sont interdites. Les rendez-vous en personne doivent faire l'objet d'une approbation par la direction ;
- Le plan de votre école devrait minimiser le nombre d'adultes interagissant avec les groupes d'apprentissage dont ils ne font pas partie et lorsque nécessaire, prioriser les intervenants qui permettent de supporter les apprentissages et le bien-être des élèves ;
- Lors des interactions inter groupes d'apprentissage, la distanciation physique doit être respectée. Si elle ne peut pas être respectée, les options de réorganisation des salles, trouver un autre espace installer des barrières physiques transparentes ou d'offrir les services de manière virtuelle devraient être considérées.

5. Utilisation des salles de bain :

- Lorsque de l'utilisation de la salle de bain, s'assurer de respecter la règle de distanciation physique et de respecter le plan d'utilisation mis en place par votre direction, le cas échéant ;
- Laver vos mains après être allé aux toilettes et avant de quitter la salle de bain ;
- Suivre les recommandations de lavage des mains (voir annexe).

6. Maladie/Symptômes :

- **En cas de maladie, rester à la maison ;**
- Si développement de symptômes pendant que vous êtes au travail, notifier le superviseur et quitter les lieux immédiatement ;
- Vérifiez vos symptômes sur le site web d'auto-évaluation : <https://bc.thrive.health/covid19> ;
- Contactez le 811 afin de valider votre retour ou non dans l'école et prendre le matricule de l'infirmier qui vous parle.

Il se pourrait que vous ayez été exposé à COVID dans un lieu public. Pour vérifier les alertes, veuillez visiter le site du BCCDC en cliquant sur le lien suivant : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

*****Si vous pensez avoir été exposé ou si les informations sur ce site confirment votre exposition potentielle, contactez le 811 afin d'obtenir la marche à suivre proposée par les autorités de santé publique et informez votre direction d'école ou votre superviseur.**

7. Gérer un élève développant des symptômes

Si un élève commence à présenter des symptômes de ce qui pourrait être la grippe de type influenza ou d'infection à la COVID-19, il est recommandé de :

- Séparer rapidement l'élève présentant les symptômes en le plaçant dans un endroit isolé (favoriser une porte), sécuritaire et qui permettra au personnel désigné d'en assurer la supervision jusqu'à ce que les parents viennent le chercher ;
- Mettre un masque et des gants (voir méthode sécuritaire pour la mise de masque et gants ; <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf> <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>)
- Si l'élève est capable de mettre un masque, lui indiquer comment mettre le masque ;
- Contacter les parents/tuteurs de l'enfant qui présente des symptômes en leur indiquant de venir le chercher immédiatement ;
- Rappeler à l'élève de pratiquer la bonne étiquette respiratoire, le lavage des mains fréquent et de demeurer à une distance sécuritaire (2m) dans la mesure du possible ;
- Nettoyer et désinfecter toutes salles ayant reçu un élève symptomatique selon les recommandations de la santé publique avant que d'autres élèves ou membres du personnel ne puisse y entrer.

Tout élève développant des symptômes d'infection à la COVID-19 pendant les heures de soutien doit être récupéré par ses parents. Le personnel présentant des symptômes devrait rentrer à la maison immédiatement

*****Si un cas de Covid 19 est diagnostiqué, la santé publique prendra en charge la gestion de l'école et avisera le CSF des mesures à mettre en place.**

8. Accès limité aux bâtiments école

L'accès au bâtiment aux parents, aux personnes du public, aux sous-traitants et aux non-membres du personnel du CSF est interdit à moins d'entente spéciale avec la direction. Si leur entrée est nécessaire, l'accès doit être autorisé par la direction de l'école et ils devront connaître et se soumettre aux mesures sanitaires en vigueur.

9. Activités extracurriculaires et sports

Les activités extracurriculaires incluant les sports pourront s'offrir si la distanciation physique peut être assurée entre membres de différents groupes d'apprentissage et que l'évitement des contacts physiques est pratiqué par les membres d'un même groupe. Les activités extracurriculaires entre écoles ne pourront pas avoir lieu à ce stade.

10. Utilisation d'équipement de protection individuel (EPI)

Le port du masque est recommandé lors des moments où la distanciation physique n'est pas possible comme par exemple dans les autobus, les corridors lors des transitions ou encore lors d'interactions proches avec un membre du personnel ou un élève hors groupes d'apprentissage. Les équipements de protection individuelle sont la dernière ligne de protection contre COVID 19, puisqu'ils présentent des lacunes en termes de capacité de protections. Les EPI devraient être utilisés en combinaison avec les autres mesures de protection et après avoir épuisé toute possibilité de modification des activités/tâches (voir graphique de hiérarchie des mesures protectrices en annexe).

11. Personnel du bureau central visitant les écoles ou qui passe d'un site à un autre

Le personnel se déplaçant d'une école à l'autre devra respecter les procédures spécifiques à chaque site visité. Lors d'interactions avec les élèves et membres du personnel, ils devront maintenir la distanciation physique de 2 mètres. Si cette distanciation physique est impossible à maintenir, des alternatives devront être proposées telle qu'une réorganisation de la salle, l'utilisation d'une barrière physique de plexiglass transparent ou en dernier recours, le port du masque.

Si le personnel doit voyager en groupe, il faut considérer l'utilisation de véhicules séparés. Les véhicules plus grands pourront potentiellement être utilisés s'ils peuvent assurer le maintien de la distanciation physique entre les passagers.

- AUTRES MESURES SÉCURITAIRES ET POLITIQUES À RESPECTER PAR LE PERSONNEL -

1. Signalisation

- Apposer des affiches de rappel de lavage correct des mains ;
- Apposer des affiches de bonne hygiène respiratoire ;
- Apposer des affiches rappelant le respect de la distanciation physique ;
- Apposer des affiches indiquant le nombre maximum de personnes pouvant occuper les pièces communes.

2. Règles d'accès aux bâtiments:

- Le droit d'accès à l'école est la responsabilité de la direction ;
- Aucun accès du public ou de sous contractant ne sera permis sans l'autorisation de la direction. Les sous contractants et membres du public qui se verront accorder le droit d'entrée devront avoir reçu et lu les mesures à respecter quant au lavage des mains, à la vérification des symptômes, à la distanciation physique, etc ;
- Aucun représentant ou vendeur ne sera admis dans l'école pour la durée des mesures extraordinaires de santé publique ;
- Tout le personnel entrant dans les écoles doit avoir reçu la formation en matière de mesures sécuritaires de travail.

3. Respect de la distanciation physique dans les divers lieux de l'école

- Établir un système de distanciation physique entre les groupes d'apprentissage dès l'arrivée des élèves et du personnel (ex. arrivée par autobus, arrivée dans la cour de récréation, entrée dans l'école) ;
- Épurer la salle de classe, réarranger les bureaux, maximiser l'espace pour la circulation des élèves et de l'enseignant(e) ;
- Poser des signes de rappel de distanciation physique dans la cour de récréation afin de maximiser le respect des règles de distanciation et de limitation des contacts ;
- Apposer des signes de limite de capacité dans les espaces de repos et de repas, les salles de rencontre et les toilettes (<https://www.worksafefbc.com/en/resources/health-safety/posters/help-prevent-spread-covid-19-occupancy-limit?lang=en>) et respecter ces limites ;
- En tout temps, le personnel hors groupes d'apprentissage devrait essayer de maintenir une distanciation de 2 mètres avec les autres. Cependant, lorsque ce respect est impossible et qu'un soin personnalisé (ex. premiers soins) doit être prodigué à l'élève, le personnel devra porter un masque et des gants jetables. Ceux-ci devront être disposés immédiatement dans la poubelle après leur utilisation. Les masques jetables ne doivent pas être portés pour une période prolongée, ils devraient être portés seulement pour des périodes brèves là où la distanciation physique n'est pas possible (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf>) ;
- S'assurer de **décaler les pauses** des membres du personnel inter groupes d'apprentissage et des **récréations** des différentes groupes d'apprentissage afin de limiter le nombre d'interactions proches entre personnes ;

- g. Les autobus utilisés pour le transport des élèves devront être nettoyés et désinfectés en respectant les recommandations établies par le guide de nettoyage pour les lieux publics du BCCDC. Les mesures additionnelles suivantes devront être mises en place :
- Encourager les parents à utiliser leur voiture personnelle pour transporter leur enfant ou les transports actifs lorsque possible (ex. Vélo, marche à pied) ;
 - Considérer l'installation d'un plexiglass comme barrière entre le conducteur et les élèves ;
 - Lorsque possible, placer les élèves un par banc près de la fenêtre ;
 - Assigner des places aux élèves de manière à ce que les membres d'une même famille et d'une même groupe d'apprentissage soient ensemble ;
 - Maximiser la ventilation naturelle des autobus en ouvrant des fenêtres en fonction de la clémence météorologique ;
 - Donner accès à de l'hydrogel alcoolisé et à une poubelle aux conducteurs.

4. Nettoyage accru

Le PHO demande une augmentation de la fréquence du nettoyage régulier (eau, savon), une désinfection des surfaces fréquemment touchées et un nettoyage plus approfondi de l'école au quotidien.

- Un nettoyage accru sera mis en place dans toutes les écoles du CSF en accordance avec les recommandations du BCCDC et du Ministère de l'éducation. Ce nettoyage accru comprend une augmentation de la fréquence du nettoyage courant des surfaces souillées (eau, savon) au minimum une fois par jour, une désinfection des surfaces fréquemment touchées au moins deux fois par jour et le vidage des poubelles au quotidien.
- Le service de nettoyage assurera le remplissage des distributeurs de gel alcoolisé nettoyant, des distributeurs de savon et de serviettes en papier ;
- Le service de nettoyage fournira des bouteilles avec vaporisateur contenant un mélange approuvé de désinfectant, des lingettes humides désinfectantes et des serviettes en papier.

Tous les produits désinfectants, produits de nettoyage, hydrogel nettoyant alcoolisé doivent être rangés de manière appropriée et en respectant les règles en matière de produits dangereux. Les fiches signalétiques sont disponibles à tout le personnel sur l'intranet dans la section ressources humaines, produits dangereux MSDSfetch (SIMDUT) : <https://intranet.csf.bc.ca/ressources-humaines/ressources-humaines-securite-au-travail/produits-dangereux/produits-dangereux/> et tous les produits doivent être correctement identifiés. http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf

Quoi faire en cas d'exposition accidentelle à un produit nettoyant ou désinfectant?

Si vous ou quelqu'un dans votre entourage est exposé à un désinfectant, appliquez les mesures de premiers soins suivantes et appelez votre centre antipoison locale 1.800-567-891.

- Si inhalation : Se rendre dans un endroit bien aéré et respirer de l'air frais ;
- Exposition des yeux : rincer les yeux à l'eau courante pour 5-10 minutes ;
- Exposition de la peau : rincer la peau à l'eau courante pour 5 minutes ;
- Ingestion : Boire de une ½ à 1 tasse d'eau.

5. Détails relatifs à la nourriture, au déroulement des repas et des collations

- L'utilisation des micro-ondes et machines à café devrait être minimisée et faire l'objet d'une désinfection entre chaque utilisation ;

- Ne pas partager de nourriture ou de breuvages ;
- **Laver toujours vos mains avant de manipuler de la nourriture ;**
- Manger votre dîner dans votre salle de classe ou dans le salon du personnel en vous assurant de respecter le maximum d'occupation.

6. Établir un protocole clair sur le matériel à apporter à l'école

- Chaque élève devrait avoir une trousse de fourniture scolaire qui ne sera pas partagée avec les autres élèves (ex. crayons, cahiers, matériel de manipulation de mathématiques, etc.) ;
- Les élèves peuvent utiliser leur casier. Il est préférable qu'ils ne partagent pas ce casier. Si le partage est incontournable, il faut s'assurer que les élèves qui partagent ce dernier soient dans la même groupes d'apprentissage.

7. Communication des incidents d'isolement ou de retour à la maison du personnel

Communiquer tout incident d'isolement d'un élève ou d'un membre du personnel à votre DGA et/ou à Karine Boily du département de santé et sécurité. Les informations relatives au retour à la maison du personnel ne devraient pas être communiquées à moins d'indications contraires des autorités de santé publique.

- MESURES SPÉCIFIQUES AUX ÉLÈVES -

1. Respect du système d'arrivée et de départ/contrôle du flot des élèves

- À leur arrivée, les élèves se rendront à l'endroit indiqué selon le système établi par l'équipe scolaire afin de respecter les groupes d'apprentissage.

2. Les élèves devraient laver leurs mains :

- Avant d'entrer dans l'autobus ;
- Quand ils arrivent à l'école, dans l'école ;
- Avant et après les transitions dans l'école (c.-à-d. passer dans une autre salle, de l'extérieur vers l'intérieur, transition vers le service de garde, etc.) ;
- Avant de manger ou boire ;
- Après être allé aux toilettes ;
- Après avoir touché des animaux ;
- Après s'être mouché, avoir éternué ou toussé dans les mains ;
- Quand leurs mains sont visiblement sales ;
- Quand ils quittent l'école.

Note : Enseignez aux élèves la bonne hygiène respiratoire (tousse dans le coude, jeter les mouchoirs à la poubelle, etc.). Modélisez et rappelez le lavage des mains correct et fréquent aux élèves.

3. Distanciation physique pour services de garde :

Mettre en place un système de gestion de la distanciation physique entre les groupes d'apprentissage dès l'arrivée des élèves. Les élèves d'un même groupe d'apprentissage n'ont pas besoin de respecter la

distanciation physique et une coordination entre l'école et les services de garde est suggérée pour la répartition des élèves en groupes.

Les idées suivantes devraient être considérées lors de la planification du quotidien :

- Éviter de donner des câlins, les poignées de mains ou la bise pour saluer les élèves ;
- Aider les élèves à apprendre la limitation des contacts physiques et la distanciation physique par l'entremise de jeux. Par exemple, pour les élèves plus jeunes, vous pouvez utiliser de la musique afin de demander aux élèves d'étendre leurs bras de chaque côté et tourner lentement sur eux-mêmes en ne touchant personne autour d'eux. Pour les plus vieux, vous pouvez utiliser des lectures leur expliquant ce que veut dire la distanciation physique et l'importance de l'autorégulation (ex. space camp) ;
- Favoriser les activités à l'extérieur en plus petits groupes d'élèves afin favoriser une meilleure ventilation (ex. collations, activités artistiques, etc.) ;
- Garder assez de jeux disponibles afin de favoriser les jeux en solitaire ;
- Augmenter la distance entre les élèves pendant les activités comme les repas en séparant les chaises ;
- Lorsque des élèves veulent utiliser le même endroit, en rediriger certains vers une autre station ;
- Considérer de décaler le moment des collations et dîner afin de réduire le nombre d'enfants dans les groupes et augmenter la distance entre chacun d'eux ;
- Rappeler la règle de garder les mains pour soi.

4. Gestion de la nourriture, du matériel et des fournitures scolaires

- Interdire le partage de nourriture et de breuvages ;
- Préparer une trousse individuelle afin de minimiser le partage de matériel scolaire ;
- Rappeler fréquemment les règles de non-partage de la nourriture et des breuvages ;
- Nettoyer et désinfectez les objets partagés régulièrement (ex. jouets) ;
- Favoriser les jeux qui sont facilement nettoyables ;
- Assurer la désinfection des jeux partagés en fin de journée ;
- Éviter l'utilisation de pâte à modeler, les toutous, les déguisements, afin d'éviter le partage de microbes entre élèves.

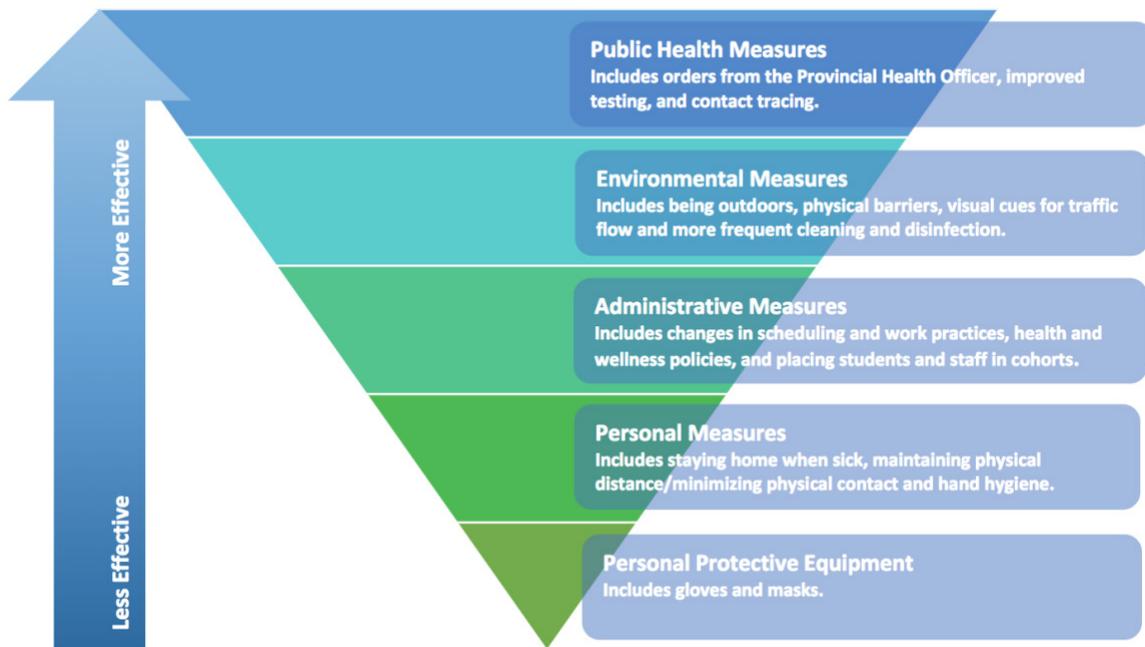
Si vous avez des questions ou inquiétudes

****Connaissez-vous votre représentant ou les membres de votre comité sst? ****

- **Contactez votre représentant ou comité sst pour rapporter toute inquiétude.**
- **Prenez soin de vous.**
- **Si vous avez besoin de soutien supplémentaire vous pouvez contacter le programme d'aide aux employés, parlez-en à votre direction.**

Annexes

The Hierarchy for Infection Prevention and Exposure Control Measures for Communicable Disease



Nettoyage des appareils électroniques

Il est conseillé à chaque membre du personnel nettoyer de manière journalière ses appareils électroniques en suivant la procédure suivante :

1. Fermer tout appareil et débrancher toutes connexions avant de procéder au nettoyage des appareils électroniques ;
2. D'abord enlever la saleté visible, la poussière et le gras ;
3. Utiliser des serviettes désinfectantes alcoolisées à 70% ;
4. Essuyer doucement les surfaces. Il n'est pas nécessaire de frotter vigoureusement ou encore de récurer en appuyant fortement ;
5. Bien sécher la surface ;
6. Éviter d'utiliser des produits contenant de l'eau de javel, du chlore ou autres produits abrasifs qui pourraient endommager les appareils ;
7. Ne pas vaporiser ou submerger les appareils électroniques dans du liquide désinfectant ou tout autre liquide ;
8. Considérer utiliser un recouvrement de plastique pour faciliter le nettoyage ;
9. Les claviers, les souris, les contrôleurs électroniques doivent être nettoyés similairement à l'aide de serviettes humides alcoolisées ou à l'aide d'hydrogel et de serviettes en papier.

Formulaire d'engagement de vérification journalière de symptômes

Les élèves du CSF doivent faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes associés à la COVID19. Ainsi, les parents ou tuteurs d'élèves s'engagent à faire une **vérification journalière des symptômes de COVID 19**. Les parents d'élèves s'engagent à vérifier quotidiennement la présence des symptômes suivants :

- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Écoulements nasaux ou congestion nasale ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école. **Les élèves qui présentent ces symptômes et pour qui ces symptômes ne sont pas reliés à une condition connue, doivent rester à la maison.** La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école.

Le personnel et les élèves qui présentent des symptômes doivent rester à la maison.

En tant que parent ou tuteur d'un élève du CSF, je m'engage à vérifier la présence des symptômes et conditions précédentes pour mon enfant, tous les matins avant de lui permettre de se rendre à l'école et à le garder à la maison dans l'affirmative. Je m'engage également à contacter mon médecin ou la ligne 811 afin de confirmer le besoin de mettre mon enfant en isolation ou non et à prendre les informations nécessaires (ex. note médicale, numéro de matricule, etc.) afin de les transmettre à la direction de l'école avant de revenir à l'école. Finalement, je m'engage à faire cette vérification journalière jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

Nom de l'enfant : _____

École de mon enfant : _____

Niveau scolaire : _____

Nom du parent ou tuteur : _____

Signature du parent ou tuteur : _____

Formulaire d'engagement de vérification journalière de symptômes

Afin de répondre aux exigences des autorités de santé publique et du ministère de l'Éducation en matière de prévention de la transmission de la COVID19, le personnel du CSF doit faire l'objet d'une vérification journalière de symptômes associés à la COVID19. Cette vérification devra être faite dès le retour dans les bâtiments écoles en septembre 2020 et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le personnel ainsi que les parents d'élèves s'engageront à faire une **vérification journalière des symptômes de :**

- Fièvre, frissons ;
- Toux ou aggravement d'une toux chronique ;
- Difficultés respiratoires ;
- Mal de gorge ;
- Écoulements nasaux ou congestion nasale ;
- Perte de l'odorat ou du goût ;
- Maux de tête ;
- Fatigue ;
- Diarrhée ;
- Nausées et vomissements ;
- Douleurs musculaires ;
- Conjonctivite ;
- Étourdissements, confusion ;
- Douleurs abdominales ;
- Irritations cutanées, décoloration des orteils ou des doigts.

La réponse affirmative à l'une de ces questions entraîne l'interdiction d'accès à l'école. **Le personnel et les élèves qui présentent ces symptômes et pour qui ces symptômes ne sont pas reliés à une condition connue, doivent rester à la maison.**

Les membres du personnel qui présentent des symptômes doivent rester à la maison.

En tant qu'employé du CSF, je m'engage à vérifier la présence des symptômes et conditions précédentes tous les matins avant de me rendre à l'école et à demeurer à la maison dans l'affirmative et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021. Je m'engage également à contacter mon médecin ou la ligne 811 afin de confirmer le besoin de me mettre en isolation ou non et à prendre les informations nécessaires (ex. note médicale, numéro de matricule, etc.) avant de revenir à l'école.

Date : _____

Nom : _____

Lieu de travail : _____

Emploi : _____

Signature : _____

PENSEZ À VOUS LAVER LES MAINS SOUVENT !

 DURÉE DE LA PROCÉDURE : 40-60 SECONDES



MOUILLER
avec peu d'eau.



SAVONNER
pour recouvrir toutes
les surfaces des mains.



FROTTER
paume contre paume
par mouvement
de rotation.



RINCER
les mains à l'eau.



SÉCHER
soigneusement les mains
avec une serviette à
usage unique.

Pour plus d'informations

Téléphonez 1-888-COVID-19, textez 604-630-0300 ou consultez les liens suivants :

- The BC Centre For Disease Control: <http://covid-19.bccdc.ca/> ;
- Health Link BC: <https://www.healthlinkbc.ca/health-feature/coronavirus-disease-covid-19>
- Health Canada: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html> ;
- The World Health Organization: <https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/coronavirus-disease-covid-19.html> ;
- Site web permettant une auto-évaluation des risques de COVID-19 ;
- <https://bc.thrive.health/covid19>.

Références :

- <https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation> ;
- <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/childcare-schools> ;
- http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/CleaningDisinfecting_PublicSettings.pdf ;
- http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?bcgovtm=20200506_GCPE_AM_COVID_9_NOTIFICATION_BCGOV_BCGOV_EN_BC_NO_TIFICATION.



GUIDE DES MESURES ET ÉQUIPEMENTS À METTRE EN PLACE DANS LES ÉCOLES RENTRÉE 2020

Documents importants :

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

<https://www.worksafebc.com/en/about-us/covid-19-updates/covid-19-returning-safe-operation/education>

http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf?bcgovtm=20200506_GCPE_AM_COVID_9_NOTIFICATION_BCGOV_BCGOV_EN_BC_NOTIFICATION

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-education-restart-plan.pdf>

Éléments requis dans les écoles :

- Établir les procédures demandées par les autorités de santé publiques et WSBC
 - De communication des mesures et procédures au personnel et aux parents
 - De vérification journalière des symptômes
 - De retour à la maison dans les cas où un employé développerait des symptômes pendant la journée d'enseignement
 - D'isolement des élèves symptomatiques
 - De création des groupes d'apprentissage en minimisant le nombre d'adultes dans chacun des groupes
 - D'encouragement d'un certain maintien de distanciation physique à l'intérieur des groupes d'apprentissage et d'obligation de maintien de distanciation physique entre groupes d'apprentissage
 - Liste de maintien à jour de la composition des groupes d'apprentissage
 - D'arrivée et de départ des groupes d'apprentissage
 - De décalage de la circulation dans l'école, pendant les récréations, à l'heure des pauses et du dîner afin de respecter la distanciation physique entre groupes d'apprentissage
 - D'éducation des élèves à propos de limiter les contacts physiques, de la distanciation physique, du lavage des mains et de l'étiquette respiratoire
 - De respect de la distanciation physique adapté aux groupes d'apprentissages et à l'âge des élèves
 - De nombre maximum d'occupants par salle communes/salle de bains/bureau de réception/salles de rencontre et afficher le nombre à l'aide de l'affiche de WSBC (prendre en compte la surface utilisable pour établir les mesures en excluant les armoires, comptoirs, etc.)
 - De gestion du matériel apporté à l'école (ex. sacs à dos, appareils électroniques, etc.) et des casiers pour les élèves qui en ont

- De non-partage des fournitures scolaires et de nourriture/breuvage/effets personnel
 - De contrôle de l'accès au bâtiment (ex. parents, sous-contractants)
 - De réception des paquets (ex. lavage des mains après réception)
 - D'amélioration de l'apport d'air extérieur
 - Favoriser les activités extérieures le plus possible
 - Barrière physique transparente(plexiglass) aux endroits nécessaires (réception, bibliothèque, services spécialisés)
 - D'organisation d'activités extracurriculaires en fonction des groupes d'apprentissage
 - Les activités inter écoles ne sont pas permises à ce moment.
 - D'utilisation des équipements de protection individuel pour les adultes et élève de la 7^{ème} à la 12^{ème} année dans les endroits où la distanciation physique ne peut pas être maintenue.
 - De gestion des élèves présentant des conditions médicales spécifiques
 - Établir un plan sécuritaire de travail pour les employés qui travaillent à domicile
- Avoir au minimum une salle d'isolement permettant de respecter les mesures d'isolement des élèves qui développeraient des symptômes pendant leur présence à l'école (Il n'est pas recommandé de prendre la salle de premiers soins à cet effet afin d'éviter de potentiellement contaminer cette dernière et ainsi la rendre hors d'usage) ;
 - Avoir en tout temps suffisamment de matériel nettoyant, désinfectant, savon, serviettes en papier, hydrogel alcoolisé ;
 - Apposer des affiches rappelant les mesures à respecter (c.-à-d. interdisant l'entrée aux personnes qui n'ont pas reçu la formation de mesures sécuritaires de travail ou présentant des symptômes, rappelant le maximum d'occupation à respecter dans les salles communes, rappelant le lavage des mains correct et fréquent, rappelant la distanciation physique et rappelant la bonne hygiène respiratoire ;
 - Apposer des décalques au sol marquant la distanciation physique et dirigeant la circulation dans les espaces restreints (ex. corridors, entrée, etc.) ;
 - Avoir un espace de rangement temporaire
 - Les salles de classe doivent être épurées et libérées de tout matériel non nécessaire;
 - Le matériel non utilisé devrait être rangé ou bloqué à l'aide de ruban adhésif ou barrière de papier.
 - Le matériel difficilement nettoyable devrait être évité et rangé hors de la portée des élèves et du personnel.

Liste de matériel minimum pour les écoles

Pour les directions

1. Ruban à mesure afin de calculer le nombre maximal de personnes pouvant être présentes en même temps dans le salon du personnel, les salles de bains et autres aires communes ;
2. Stencil à peinture (formes, flèches, pas, ligne ou autre) et peinture non toxique en vaporisateur.
3. Décalques pour le sol et autre matériel de respecter la distanciation sociale (Ruban adhésif, cônes, etc.).
4. Matériel permettant d'indiquer les espaces et le matériel ne pouvant pas être utilisés.

Les salles de classe devront avoir :

1. Une aération suffisante – Une bonne ventilation permet de réduire les risques de transmission des virus;
 - Lorsque possible, la ventilation extérieure naturelle devrait être favorisée en ouvrant les fenêtres et portes;
 - Lorsque possible, les systèmes de ventilation permettant les échanges d'air frais seront maximisés;
2. Suffisamment de poubelles et de mouchoirs
 - Il est recommandé de doubler le nombre de poubelles par salle de classe;
 - Il est recommandé de disposer deux boîtes de mouchoirs de manière stratégique dans la salle de classe.
3. Une station de lavage de mains (lavabo) ou de l'hydrogel alcoolisé
 - Toutes les salles de classe devraient avoir accès à un évier, suffisamment de savon et de serviettes en papier.
4. Système d'arrangement des places dans les salles de classe
 - Les places des élèves devraient être déterminées de manière stratégique et demeurer constante de manière à faciliter le traçage de cas par la santé publique le cas échéant
5. Épuration des locaux
 - Le personnel enseignant devra épurer leur salle de classe respective afin de maximiser l'espace d'occupation possible et faciliter le nettoyage quotidien de cette dernière;
 - Seul le matériel nécessaire au fonctionnement quotidien de la classe devrait être mis à la disposition des élèves;
 - Chaque élève devrait avoir son ensemble de fourniture personnel afin de ne pas partager le matériel.
 - Le matériel non nécessaire devrait être rangé ou jeté;
 - Le dessus de pupitres/bureau devrait être maintenu libre de tout encombrement afin de faciliter la désinfection des surfaces;
 - Favoriser un arrangement de classe de type minimaliste.

6. Un nombre limité de jeux et jouets
 - La disponibilité des jeux et jouets doit être réduite au maximum;
 - Seulement les jouets pouvant être facilement désinfectés pourront être conservés. Le personnel devra indiquer clairement les jouets devant être désinfectés;
 - Une boîte/panier de matériel individuel (crayons, fournitures scolaires, matériel de manipulation, cahiers, etc.) sera préparé(e) pour chaque élève;
 - Ne pas utiliser de jouets en peluche ou autres jouets fait de matériel difficilement nettoyable.

Pour la porte d'entrée

1. Adhésif ou peinture pour le sol indiquant la distance de 2 mètres à respecter avant d'entrer et permettre le contrôle du flux d'entrée du personnel et des élèves (décalques ou ruban adhésif) ;
2. Affiche interdisant l'entrée à quiconque présentant des symptômes de fièvre, toux et/ou difficultés respiratoires ;
3. Affiche indiquant l'obligation de se laver les mains dès l'entrée ;
4. Avoir une station de lavage des mains ou un distributeur d'hydrogel ou des signes (flèches, cônes, etc.) guidant vers la salle de bains.

Pour le bureau de secrétariat

1. Indicateur de distanciation physique (ex. décalques ou ruban adhésif au sol)
2. Barrière physique transparente au besoin
3. Lingettes désinfectantes (alcool et eau de javel)
4. Affiche de respect de la distanciation physique (une affiche CSF est en production)
<https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/coronavirus/social-distancing/social-distancing-fra.pdf>
5. Affiche indiquant le nombre maximum de personnes pouvant être présentes en même temps dans une pièce
<https://www.worksafebc.com/en/resources/health-safety/posters/help-prevent-spread-covid-19-occupancy-limit?lang=en>
6. Si la salle d'isolement se retrouve dans le bureau, avoir à disposition du personnel des masques et gants.
7. Affiche indiquant la façon sécuritaire de mettre et retirer les gants et masques
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>

Salon du personnel

1. Affiche indiquant la quantité maximale de personnes pouvant être présentes en même temps dans une pièce afin de respecter la consigne de distanciation sociale de 2 mètres;
2. Ruban bloquant les armoires de vaisselle et tiroirs de coutellerie ;
3. Avoir le nécessaire pour désinfecter le micro-onde et la cafetière entre les usages.

Pour la salle d'isolement

1. Masques jetables
2. Gants
3. Affiche indiquant la façon sécuritaire de mettre et retirer les gants et masques
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-207-09F.pdf>
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-41W.pdf>
4. Vaporisateur de désinfectant
5. Fiche signalétique du produit fourni
6. Lingettes désinfectantes humides (alcool ou eau de javel)

Pour la cour de récréation

1. Peinture ou ruban adhésif pour distanciation physique et flèches de circulation si nécessaire pour la gestion d'embarquement dans les autobus
2. Ruban adhésif pour diviser la cour en sections ou interdire l'accès à certaines sections au besoin (i.e. plusieurs groupes d'apprentissage devront partager la cour de récréation en même temps)
3. Cônes
4. Bac de plastique pour désinfection des ballons au besoin
5. Accès à de l'hydrogel ou à de l'eau et du savon pour se laver les mains après être allé sur les structures de jeu

Pour les corridors

1. Flèches pour contrôler la direction de la circulation (décalques au sol)
2. Cônes ou ruban adhésif pour contrôle de la circulation
3. Indicateurs de distanciation physique (ex. décalques au sol, affiches de rappel)
4. Affiches rappelant le lavage fréquent des mains, la distanciation physique et l'étiquette respiratoire.

Pour les salles de classe

7. Une station de lavage de mains et/ou un distributeur d'hydrogel
8. Suffisamment de savons et de serviettes pour se laver les mains
9. Système de distanciation des pupitres si la salle de classe sert à des cours inter groupes d'apprentissage (ex. points de couleur, tape)
10. Boîte/panier de matériel individuel (crayons, fournitures scolaires, matériel de manipulation, cahiers, etc.)
11. Affiche de lavage des mains (comment se laver les mains correctement)
<https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/coronavirus/covid-19-handwashing/covid-19-handwashing-fra.pdf>
12. Affiche de lavage des mains fréquent (affiche CSF)

13. Affiche de rappel de distanciation sociale (une nouvelle affiche CSF est en production)



<https://together.stjude.org/fr-fr/soins-soutien/qu%27est-ce%20que-distanciation-sociale-distanciation-physique.html>

14. Ruban pour bloquer les étagères de matériel à ne pas utiliser
15. Plastique de déménagement pour sofas et fauteuils (au besoin)
16. Vaporisateur de désinfectant
17. Fiche signalétique du produit fourni
18. Lingettes désinfectantes humides
19. Poubelle supplémentaire
20. Un bac de plastique pour mettre les jouets à désinfecter (salle de maternelle et M-1)

Pour les salles de bains

1. Avoir suffisamment de savon et de serviettes pour se laver les mains
2. Affiche indiquant le nombre maximum de personnes pouvant être présentes en même temps <https://www.worksafebc.com/en/resources/health-safety/posters/help-prevent-spread-covid-19-occupancy-limit?lang=en>
3. Affiche de rappel de distanciation physique

Pour les autobus

1. Déterminer l'organisation des places en fonction des groupes d'apprentissage
2. Établir un système d'embarcation et de débarquement des élèves dans l'autobus
3. Déterminer la séquence d'embarquement des élèves ; l'embarquement doit se faire de l'arrière à l'avant et le débarquement de l'avant à l'arrière
4. Établir un système de respect de la distanciation physique pour l'embarquement (ex. ruban adhésif au sol sur le trottoir, décaler l'embarquement par autobus, etc.)
5. S'assurer du respect des mesures par tous incluant les conducteurs
6. Garder les listes à jour des personnes à bord et favoriser les modes de transport autre par les familles

7. Les autobus doivent être nettoyés et désinfectés conformément aux directives du BCCDC
8. Les élèves doivent se laver les mains avant d'embarquer dans l'autobus
9. Des sièges doivent être assignés (les élèves de même groupes et familles)
10. Favoriser un élève par siège
11. Établir un système d'embarcation et de débarquement des élèves dans l'autobus
 - a. L'embarquement doit se faire de l'arrière à l'avant et le débarquement de l'avant à l'arrière
 - b. Les élèves du secondaire (7e à 12e année) devront porter un masque
 - c. Aucun élève n'est obligé de porter un masque non médical s'il ne le tolère pas.

**L'utilisation de véhicules privés et autres moyens de transport (ex. vélo, marche, etc.), lorsque possible, sont encouragés.

*****Attention particulière au bien-être psychologique des employés*****

La sécurité psychologique est également particulièrement importante en cette période de pandémie.

- Revoir la présentation de leadership positif offerte au printemps 2020 lors du retour (voir document en annexe)
- Lors de vos rencontres pensez aux points suivants afin de modéliser le calme et supporter votre personnel :
 - Demander comment ça va?
 - Écouter
 - Rassurer
 - Diminuer la pression ressentit
 - Modéliser le calme et la flexibilité

Rappelé le programme d'aide aux employés

Programme d'aide aux employés et ressources internes :

<https://intranet.csf.bc.ca/education/services-pedagogiques-covid-19-outils-disponibles/services-pedagogiques-covid-19-outils-disponibles-coin-du-gestionnaire/aides-aux-employes/>

Contactez votre DGA ou Karine Boily pour plus d'informations ou consultez l'équipe d'incident critique du CSF pour tout inquiétude concernant votre personnel ou vos élèves.

Annexe

AIDER UN EMPLOYÉ EN DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

VOTRE RÔLE DE GESTIONNAIRE

- Identifier les personnes plus vulnérables dans votre personnel
- **Évitez de juger** – Vous ne savez pas ce que les gens vivent – Chacun a droit à sa réaction
- Appliquez les principes de premiers soins en santé mentale
- **Prenez contact avec les plus vulnérables**
- **Prenez soin de vous et des autres**
- **Consultez**

QUI EST PLUS À RISQUE?

- Fragilité mentale présente au préalable (ex. épuisement professionnel, diagnostique d'anxiété, dépression, idéations suicidaires, personnes qui ont vécu un trauma dans le passé, etc.)
- Les personnes vivant seule sans réseau de support
- Les personnes ayant de jeunes enfants ou des personnes vulnérables à leur charge
- Personnes qui ont une condition physique les rendant plus vulnérables

PRINCIPES DE PREMIERS SOINS EN SANTÉ MENTALE : COMMENT RÉPONDRE À LA DÉTRESSE?

- **Écouter**
 - **Je suis prêt à t'écouter quand tu es prêt à partager.**
 - Comment as-tu été affecté par l'isolement ?
- **Protéger**
 - Es-tu inquiet pour votre sécurité ou celle des autres?
 - **Qu'est-ce qui t'inquiète le plus en ce moment?**
- **Connecter**
 - Que penses-tu pouvoir faire pour améliorer les choses?
 - Qu'est-ce qui t'as été utile dans le passé lorsque tu as fait face à une crise ou à une situation difficile?
 - Qui t'as donné du soutien dans le passé - est-ce que cette personne pourrait être accessible maintenant.
- **Modéliser**
 - Réfléchissons à quelques-unes des façons dont certains autres membres du personnel y font face.
 - Merci pour le courage dont tu fais preuve et pour avoir partagé tes préoccupations avec moi.
- **Enseigner**
 - Parfois, les gens ont l'impression de devenir fou parce qu'ils ne peuvent pas quitter leur domicile, aller à l'école ou travailler, ou voir des amis.
 - Jusqu'à ce que les commandes de travail à la maison soient terminées et que tu puisses retourner à l'école, développe une nouvelle routine, c'est la meilleure chose que tu puisses faire. Cela demandera des efforts, mais cela aidera à diminuer ton stress.

TERMINER LA CONVERSATION ET OFFRIR DES RESSOURCES

- Sache qu'ici il y a des gens qui se soucient de toi et qui veulent t'aider.
- Je t'offre un soutien en tout temps si tu souhaites parler.
- J'ai vraiment hâte au moment où nous retournerons tous à l'école.
- Prends bien soin de toi.
- Je vais te rappeler _____ (donne la journée spécifique) pour voir comment ça va et si ces ressources étaient aidantes.

Ressources au CSF :

Programme d'aide aux employés et ressources internes

<https://intranet.csf.bc.ca/education/services-pedagogiques-covid-19-outils-disponibles/services-pedagogiques-covid-19-outils-disponibles-coin-du-gestionnaire/aides-aux-employes/>

Contactez votre DGA ou Karine Boily pour plus d'informations ou consultez l'équipe d'incident critique du CSF pour tout inquiétude concernant votre personnel ou vos élèves.

Autres ressources :

<https://crisiscentre.bc.ca/get-help/>

<https://www.camh.ca/fr/info-sante/mental-health-and-covid-19>

<https://bcpsea.lifespeak.com/covid-19> **mot de passe : lifespeak**

<https://www.anxietycanada.com/articles/covid19-balancing-public-health-and-mental-health/>

<https://workplacelearning.morneaushepell.com/en/covid-19-training>

Guide de vérification des mesures mises en place pour direction, représentant et comité sst

Les directions d'école en collaboration avec les représentants ou membres de comités sst doivent effectuer des évaluations périodiques de l'efficacité de leur plan de sécurité. Ainsi, chaque école devrait s'assurer que les employés connaissent les membres du comité sst/représentant sst, établir un système de communication permettant aux employés de rapporter toute inquiétude en lien avec le plan en place, sa mise en place ou avec de nouvelles situations émergentes entraînant de nouveaux risques. Le plan en place devrait faire l'objet de rencontres d'évaluations régulières par la direction, le représentant sst ou le comité sst afin de réviser les méthodes, politiques et procédures établies et s'assurer de leur efficacité pour réduire les risques de propagation de COVID. Un système de communication devrait également être établi pour transmettre promptement les mises à jour avec le personnel, les élèves et les parents.

Rappel des rôles et responsabilités de chacun

- **Les superviseurs sont tenus:**
 - De s'assurer que les membres de leur équipe connaissent leur comité/représentant sst et les mesures à suivre afin de minimiser les risques de propagation et d'exposition de COVID 19.
 - De s'assurer que les membres de leur équipe respectent les mesures mises en place pour réduire les risques.
 - De partager les informations et matériel de formation relatif aux mesures à suivre avec toute la communauté (élèves, parents, personnel)

- **Les employés sont tenus:**
 - De participer à la formation sur les mêmes mesures sécuritaires de travail.
 - De respecter les mesures établies par le comité sst et l'employeur.
 - De rapporter à leur superviseur toute situation présentant un risque ou danger pour la santé des travailleurs.

Évaluation de votre plan de sécurité COVID

1. Évaluer les risques associés à votre école

Avant le retour du personnel dans les écoles, les directions devaient évaluer les risques spécifiques de leur école afin de déterminer les endroits où les risques de transmission sont présents. Ce processus devait impliquer les employés par l'entremise du comité santé et sécurité local ou du représentant santé et sécurité de l'école. Ces deux groupes doivent maintenant continuer d'évaluer les risques en continu après le retour du personnel et des élèves dans les écoles, afin de remédier à de nouveaux risques ou aux risques qui n'auraient pas été notés au départ. Afin d'évaluer les nouveaux risques dans les écoles, il faut continuer de considérer les points suivants:

- Les endroits où les parents, le personnel et les élèves se regroupent tels que la cour de récréation, le salon du personnel, les salles de rencontre, les toilettes, etc. afin de respecter les normes de distanciation physique entre groupes d'apprentissage.
- Quelles tâches demandent que le personnel soit en proche contact avec les élèves ou les membres du public?
- Établir le matériel qui doit être partagé et/ou échangé entre le personnel et entre le personnel et les membres du public ainsi que les stratégies pour assurer des partages/échanges sécuritaires ;
- Faire une liste des outils ou des équipements que le personnel utilise pendant la journée de travail et communiquer avec le personnel les façons sécuritaires de les utiliser ;
- Établir quelles surfaces sont touchées fréquemment (poignées de porte, boutons de photocopieur, interrupteurs, agrafeuses, téléphones, etc.) et les mesures qui doivent être mises en place pour assurer leur nettoyage/désinfection.

2. Mise en place les mesures de sécurité

- Nettoyage augmenté en fréquence, désinfection des surfaces fréquemment touchées, non partage du matériel et/ou désinfection quotidienne des jouets
- Respect de la distanciation physique (assurer la circulation sécuritaire du personnel et des élèves) en établissant des systèmes et règles à suivre
 - i.Établir des procédures d'arrivée du personnel et des groupes d'apprentissage
 - ii.Établir des procédures d'arrivée et de départ des élèves (ex. Décaler le moment d'arrivée et de départ des groupes d'apprentissage afin minimiser les interactions entre groupes et de réduire la congestion des étudiants et du personnel
 - iii.Limiter le nombre d'adultes dans chacun des groupes d'apprentissage en les assignant de manière stratégique (ex. en regardant les élèves prioritaires dans chaque groupe)

- iv.Établir des procédures quant aux adultes qui doivent interagir avec les élèves hors de leur groupe d'apprentissage (ex. intervenants aux services spécialisés, enseignants spécialistes, etc.)
 - v.Limiter le nombre d'adultes qui interagissent avec différents groupes d'apprentissage
 - vi.Établir le nombre maximum d'occupants par local partagé/salle de bain (prendre en compte la surface utilisable pour établir les mesures en excluant les armoires, comptoirs, etc.)
 - vii.Établir des règles à suivre pour les moments de circulation dans l'école des différents groupes d'apprentissage, pendant les récréations, à l'heure des pauses et du diner.
 - viii.Décourager la congrégation et la socialisation du personnel ne faisant pas partie d'un même groupe d'apprentissage.
 - ix.Établir des règles qui seront communiquées avec les parents avant le retour dans les écoles des élèves. (Considérer avoir un système de signature des procédures/règles/code de conduite)
- Établir des mesures alternatives pour les moments/activités où la distanciation physique n'est pas possible et que le contact entre groupes d'apprentissage est impossible à éliminer
 - i. Considérer mettre des partitions (plexiglass ou autre)
 - ii. Si aucune autre solution n'est possible, fournir des masques et des gants en gardant en tête que ces mesures ont des limitations (Les masques devraient être portés dans ces moments pour le personnel et les élèves de la 6^{ème} à la 12^{ème})

3. Assurer la mise en place de politiques sur :

- a. Le droit d'accès aux lieux du travail
- b. La limitation de l'entrée des visiteurs
- c. La procédure à suivre si un employé développe des symptômes sur place
- d. La formation quant aux mesures à suivre pour tout le personnel
- e. L'orientation spécifique sur les sites pour le personnel, les élèves et toutes autres personnes entrant sur les lieux

4. Assurer la communication des mesures mises en place

- S'assurer de la formation et la compréhension du matériel par tout le personnel
- S'assurer de l'orientation des lieux spécifiques (c.-à-d. chaque école avec système spécifique)
- S'assurer que tout le personnel est au courant de la politique leur interdisant de se rendre sur les lieux de travail s'ils présentent des symptômes
- Afficher les signes rappelant les pratiques de bonne hygiène, de bonne étiquette respiratoire, de distanciation physique et de maximum d'occupant par salle commune
- Superviser le personnel afin de s'assurer qu'ils savent quoi faire.
- S'assurer de garder les parents informés de ce qui est mis en place dans l'école pour assurer la sécurité de tous.

- S'assurer que le personnel sait comment rapporter leurs inquiétudes relatives à la santé et sécurité.
- Établir un système de regroupement et de distribution des nouvelles informations.

5. **Évaluer en continu les risques et ajuster les plans au besoin**

Les choses changeront avec le temps. Si vous identifiez de nouveaux risques ou que les procédures en place ne fonctionnent pas, il faut prendre du recul et ajuster les mesures en place

- Assurez-vous d'être à l'écoute de vos collègues.
- Discutez des inquiétudes en comité et/ou avec votre direction/gestionnaire
- Avoir un système pour que les employés rapportent leurs inquiétudes

***Considérer l'impact de la nouvelle réalité sur notre productivité et soyez bienveillant avec les autres (facteurs psychosociaux) et informer votre personnel des ressources disponibles

À noter : Ce document devrait être utilisé en combinaison avec les documents du BCCDC http://www.bccdc.ca/Health-Info-Site/Documents/COVID_public_guidance/Guidance-k-12-schools.pdf et du ministère de l'Éducation <https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/administration/kindergarten-to-grade-12/safe-caring-orderly/k-12-covid-19-health-safety-guidelines.pdf>

À quoi vous attendre si un inspecteur de Worksafe BC visite votre école?

Si un inspecteur de worksafe BC vient évaluer votre plan de sécurité COVID et sa mise en place, il voudra obtenir les informations suivantes. Vous devez être prêt à lui transmettre:

1. Votre plan de sécurité
2. La preuve de participation de tous les employés à la formation sur les mesures sécuritaires
3. La preuve l'engagement de vérification des symptômes de tous
4. Le détail de votre système de communication des informations à tous (employés, élèves et parents)
5. Une explication de toutes les mesures prises pour limiter les risques de propagation de COVID-19
(ex. We have implemented numerous measures to allow for appropriate physical distancing. The following are only a few examples: There is a formal process for dropping off and picking up students from the school that is staggered to prevent a large group from forming There are 2m markings outside for entering the school. There is one-way movement established in the halls. Number of people allowed in common rooms have been reduced and the capacity is marked outside each room. Recess times are staggered to reduce the number of students in the playground area. Students have their own bag of toys to eliminate sharing and potential transmission. Sanitization Upon entry, each student sanitizes their hands. There are sanitization stations located throughout the school and at each entry location. There is increased sanitization for the entire school with emphasis on frequent touch points multiple times per day with a deep cleaning at the end of each day. Preventing ill persons from entering and isolation. Each morning, each student completes a self-check. All workers perform a self-check each day. If a student becomes ill for any reason, they will be isolated in a separate room until they are picked up.
6. Les explications quant au processus de développement du plan de sécurité COVID (ex. The School District provided a base template that was made site specific The health and safety committee was involved in the development of the plan)
7. Les explications quant au système de communication parents, élèves, personnel. (ex. All parents were sent a communication on the expectation for prevention of transmission of Covid-19 All staff have been trained in the protocols and procedures There is a process in place for electronic communication of any changes in the plan)

Résumé des grands principes à respecter dans vos plans sont :
<input type="checkbox"/> Avoir une politique interdisant l'accès à l'école pour toute personne présentant des symptômes
<input type="checkbox"/> Avoir un protocole restreignant l'entrée du public dans les écoles en priorisant les personnes qui apportent un soutien aux élèves
<input type="checkbox"/> Avoir un protocole demandant aux parents de téléphoner pour obtenir les informations plutôt que de venir sur place, afin de maximiser les interactions par téléphone ou par vidéoconférence
<input type="checkbox"/> Conserver une liste à jour de 1) toutes les personnes qui entrent dans l'école avec la date et leur numéro de téléphone, 2) des groupes d'apprentissage, 3) des présences et 4) des passagers de chaque autobus afin de faciliter le traçage des cas.
<input type="checkbox"/> Avoir une politique d'engagement des employés et des élèves afin qu'ils effectuent une évaluation de leur état de santé au quotidien.
<input type="checkbox"/> Avoir une procédure dans les cas où un employé ou un élève développerait des symptômes pendant la journée d'enseignement.
<input type="checkbox"/> Établir un protocole pour la gestion du matériel personnel (ex. sacs à dos, appareils électroniques, etc).
<input type="checkbox"/> Avoir un système permettant d'assurer la distanciation physique entre les groupes d'apprentissage dès leur arrivée à l'école et apposer des rappels visuels de distanciation physique à des endroits stratégiques.
<input type="checkbox"/> Augmentation de la fréquence du nettoyage régulier, désinfection des surfaces fréquemment touchées au moins deux fois par jour
<input type="checkbox"/> Avoir le matériel nécessaire et des procédures efficaces d'hygiène afin de respecter les recommandations du BCCDC (ex. assurer le lavage des mains fréquent tout au long de la journée, le respect de la bonne étiquette respiratoire)
<input type="checkbox"/> Encourager les employés et élèves à demeurer sur le site pendant l'heure du diner et les pauses.
<input type="checkbox"/> Avoir un système pour assurer la communication des nouvelles informations de tous les employés quant aux mesures sécuritaires et le respect de celles-ci.
<input type="checkbox"/> Avoir un système pour assurer une orientation spécifique aux lieux pour le nouveau personnel ou le personnel itinérant et pour toutes nouvelles mesures mises en place pour l'amélioration continu des mesures.
<input type="checkbox"/> Avoir une trace que les informations relatives au programme d'aide aux employés et aux autres ressources liées à la santé psychologique ont été partagées avec le personnel (voir document préparé à cet effet)

Orientation sst spécifique à votre site



WorkSafeBC recommends that schools and school districts:

- Train their workers on:
 - The risk of exposure to COVID-19 and the signs and symptoms of the disease.
 - Safe work procedures or instruction to be followed, including hand washing and cough/sneeze etiquette.
 - How to report an exposure to or symptoms of COVID-19.
 - Changes they have made to work policies, practices, and procedures due to the COVID-19 pandemic and keep records of that training.
 - Document COVID-19-related meetings and post minutes at a central location.
- Keep records of instruction and training provided to workers regarding COVID-19, as well as reports of exposure and first aid records.

Procédures et protocoles spécifiques à votre école

- Présenter les protocoles:
- D'arrivée et de départ, de décalage des horaires de pauses, repas et récréations
- De circulation dans l'école
- De nombre maximum d'occupant dans les salles communes
- De port du masque dans les endroits à haute circulation où la distanciation physique entre groupes d'apprentissage ne peut pas être maintenue
- Procédure dans les cas où un employé développerait des symptômes pendant la journée d'enseignement
- Protocole de gestion d'un élève développant des symptômes

Comment rapporter une exposition

Il se pourrait que vous ayez été exposé à COVID dans un lieu public. Pour vérifier les alertes, veuillez visiter le site du BCCDC en cliquant sur le lien suivant : <http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/public-exposures>

*****Si vous pensez avoir été exposé ou si les informations sur ce site confirment votre exposition potentielle, contactez le 811 afin d'obtenir la marche à suivre proposée par les autorités de santé publique et informez votre direction d'école ou votre superviseur.**

Comment rapporter une situation inquiétante

- Les employés devraient connaître les représentants sst et les comités sst
- Rappeler qu'ils doivent rapporter les situations qui leur semblent dangereuses



Procédure à suivre en cas de COVID-19 confirmé au sein des élèves et/ou du personnel



Autres actions à prendre :

1. La direction s'assure de contacter les services de nettoyage (Direction des opérations/Gestionnaire des autobus) si nécessaire pour la mise en place de mesures de nettoyage additionnelles tel que demandé par la santé publique.
2. Santé publique travaille en étroite collaboration avec le service des relations publiques pour contrôler les messages à transmettre à la communauté.
3. Les enseignants d'élèves mis en isolement doivent assurer le suivi du programme d'apprentissage



Rôles et responsabilités

Action à prendre lors de confirmation d'un cas au sein d'une école	Personne responsable
Contacteur la direction d'école	Santé publique
Traçage des contacts rapprochés	MHO/infirmière de santé publique
Contacteur les DGA	Direction d'école
Partage des listes et informations nécessaires avec la santé publique	Direction d'école
Suivis des autres demandes (ex. nettoyage supplémentaire) de la santé publique	Direction d'école
Contacteur le CE et les relations publiques	DGA
Contacteur l'équipe COVID du ministère de l'Éducation par courriel educ.covid@gov.bc.ca ou par téléphone au 236-478-2712	<ol style="list-style-type: none">1. Direction générale du CSF2. DGA3. Karine Boily
Suivis de nettoyage supplémentaire	Direction des opérations Gestionnaire des autobus
Suivis des communications au public	Santé publique régionale En collaboration avec les relations publiques du CSF
Poursuite du programme d'apprentissage	Enseignant(s) titulaires en collaboration avec la direction d'école